



ELECTIONS LOCALES 2021

BELHIMER AVANCE UNE DATE

Page 2

CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

325 NOUVEAUX CAS ET 9 DÉCÈS EN 24 HEURES

Page 16

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 4275 | Mardi 8 juin 2021 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

VACCIN ASTRAZENECA

LES EXPLICATIONS "RASSURANTES" DU Pr DJENOUHAT

Page 4

ABDALLAH DJABALLAH, Pdt DU FJD, AU FORUM DE BEUR TV ET MIDI LIBRE

"JE NE CROIS PAS À LA TRANSPARENCE DU SCRUTIN"

Page 2



Ph. Kh. R. Negab

BELLA EL KANTI, MILITANT SAHRAOUI :

"LE MAROC SE MET AU DESSUS DES LOIS INTERNATIONALES"

Page 5

LÉGISLATIVES DU 12 JUIN

LES ISLAMISTES SE SENTENT POUSSER DES AILES

Page 2

FIN DE LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

Page 3

ABDALLAH DJABALLAH, Pdt DU FJD, AU FORUM DE BEUR TV ET MIDI LIBRE

"Je ne crois pas à la transparence du scrutin"

"C'est la plus mauvaise Constitution dans l'histoire du pays", affirmait, hier lundi, le président du Front pour la justice et le développement (FJD), Abdallah Djaballah au forum de Beur TV et Midi Libre dont il était l'invité.

PAR IDIR AMMOUR

Plus que cela, il estime que ce projet, qui fait la part belle au courant laïc, présente un "sérieux danger pour l'unité nationale". Et de rappeler sa revendication d'une "commission paritaire tenant compte des divers courants traversant la société algérienne, qui devrait prendre en considération tous les avis à l'effet d'en faire une synthèse consensuelle".

Toujours en tirant à bout portant sur le pouvoir en place et ses institutions, le leader du Front pour la justice et le développement (FJD), Abdallah Djaballah, a affirmé qu'il "ne croit pas aux promesses données quant à la transparence du scrutin". Puisque selon lui, "les élections précédentes nous ont laissé des cicatrices", a-t-il dit. Et le paradoxe, c'est que le président du Front pour la justice et le développement (FJD), Abdallah Djaballah, a engagé son parti dans cette joute électorale, tout en appelant le régime en place à "assurer la transparence des élections et à permettre aux partis politiques d'avoir une vision claire sur la situation du pays". Pour justifier cette position, l'hôte du forum indique que "le boycott des élec-



Ph. Kh. R. Negab

tions durant les années précédentes n'a pas donné de résultats mais a plutôt servi le régime qui était en place", a-t-il soutenu, ajoutant que "la politique de la chaise vide ne protège que ceux établis à l'étranger". Au-delà de ces problèmes techniques, Djaballah affirme que "la problématique réside dans des mentalités de pensée unique et de groupes qui veulent tout accaparer". La solution, selon le président du Front pour la justice et le développement (FJD), est de "dépasser les mentalités et les groupes pour que les élections se déroulent normalement".

Concernant la vision prononcée par son parti, Abdallah Djaballah a indiqué que son parti œuvre via "son projet ambitieux à permettre au pouvoir de disposer de la légitimité au service de l'intérêt public".

Ainsi, il vise la "préservation et la diversification des ressources de l'État en vue de les protéger contre toute forme d'exploitation et de pillage", ajoutant que "les fonctions de l'État sont des responsabilités et non pas des avantages".

Au sujet de la "réconciliation économique et la mise en liberté des responsables détenus", le même responsable a rejeté cette approche en refusant tout commentaire. Selon lui, c'est "difficile de se prononcer sur un dossier aussi sensible quand on n'a aucun élément".

Mais il est de notre devoir de récupérer tous les biens du peuple pillés". En réponse à une question sur le classement de Rachad et le MAK sur la "liste des organisations terroristes et de les traiter comme telles", l'hôte du forum, déclare qu'il n'est,

ni du Rached, ni du MAK, "mais je ne peux cautionner sans connaître les détails", a-t-il précisé.

Et pour contourner la question, Abdallah Djaballah ne cesse de jouer avec les mots en redéfinissant le mot "terrorisme" à toutes les sauces.

Par ailleurs, il a exprimé le souhait que les élections du 12 juin prochain "soient une halte pour l'édification de l'avenir de la Nation".

Pour rappel, le FJD a mobilisé 500 candidats pour les prochaines élections à travers 51 circonscriptions électorales dont 65 % de jeunes, 85 % de diplômés universitaires et 34 candidats à Alger, outre la consécration du tiers des listes pour les femmes.

I. A.

Élections locales 2021

Le ministre de la Communication et Porte-parole de gouvernement, Ammar Belhimer, a évoqué hier la date de la tenue des élections locales en Algérie. Le ministre de la Communication et Porte-parole de gouvernement, Ammar Belhimer a révélé que les élections locales 2021 auront lieu en septembre prochain.

Dans ce sillage, Ammar Belhimer affirme que "la prochaine APN (Assemblée populaire nationale) aura une nouvelle configuration marquée par l'émergence de la société civile. On assistera à une nouvelle représentation politique adoubee d'une médiation sociale très forte", estime-t-il. En outre, Ammar Belhimer a affirmé que "la campagne électorale des législatives du 12 juin se tient de manière sereine et apaisée". "Peut-être qu'il y a moins d'affiches qu'auparavant, mais il s'agit d'une campagne économiquement proportionnelle aux moyens des candidats se limitant à la seule aide de l'État", a-t-il ajouté.

Évoquant le scrutin du 12 juin, Belhimer a affirmé qu'"il faut qu'il se déroule dans la sérénité pour que les citoyens puissent exercer librement leur droit garanti par la Constitution", estimant, à ce propos, qu'"il faut réprimer pénalement avec la manière la plus sévère toute obstruction et toute action visant à empêcher les citoyens à exercer un acte aussi fondamental qu'est l'acte électoral".

R. N.

LÉGISLATIVES DU 12 JUIN

Les islamistes se sentent pousser des ailes

PAR KAMAL HAMED

Le jour "J" se rapproche à grands pas. Plus que quelques jours nous séparent des élections législatives anticipées du 12 juin. Un scrutin pour lequel les participants ont mené campagne depuis le 20 mai dernier. Aujourd'hui donc à minuit ; et après trois semaines, la campagne électorale prendra fin et les partis ainsi que les indépendants observeront alors le silence électoral jusqu'au samedi prochain. Maintenant que la campagne électorale tire à sa fin l'heure est désormais au bilan en attendant bien sûr le verdict des urnes. Un verdict difficile à pronostiquer et qui risque de réserver de grandes surprises.

Lors de la campagne électorale les partis politiques notamment n'ont juré que par la victoire et chacun y est allé de ses arguments pour étayer cette ambition. Et même les partis fortement associés à la "issaba" déchu, à savoir le FLN et le RND, ne s'avouent pas vaincus, loin s'en faut. En effet, les leaders de ces deux partis, honnis durant le "Hirak" qui a été à l'origine de la chute de l'ancien régime, se montrent des plus optimistes quant au score qu'ils pourraient réaliser lors de ce

rendez-vous électoral. Ainsi, si Tayeb Zitouni fait preuve de pondération en ne versant pas dans l'excès d'optimisme ou carrément l'exagération, ce n'est pas le cas de Abou El Fadl Baadji, le secrétaire général du parti du FLN.

Tout au long de la campagne électorale ce dernier n'a eu de cesse de clamer haut et fort que son parti, loin d'être mort comme le soulignent nombre d'analystes, sortira vainqueur de ce scrutin. Il est allé même jusqu'à soutenir que "le FLN fera un raz-de-marée et qu'il investira avec force l'APN". Il justifie cela par le fait que les Algériens restent attachés au vieux parti qui jouit toujours, selon ses dires, de leur "estime".

Il est vrai que certains observateurs, et malgré les vicissitudes connus par ce parti ces derniers temps et la perte de crédibilité auprès d'une partie de l'opinion publique, n'exclut pas l'éventualité de la réalisation d'un score honorable pour ce parti qui sera loin du naufrage que lui prédisent d'autres analystes. Les partis islamistes seront certainement les plus farouches concurrents du duo FLN-RND. Le courant islamiste, dont tous les partis ont opté pour la participation aux législatives de samedi pro-

chain, ambitionne cette fois-ci de jouer crânement toutes ses chances. Les leaders de ces partis islamistes croient cette fois-ci en leur bonne étoile en supposant que le contexte politique actuel leur est plutôt largement favorable. En effet la perte de crédibilité du FLN et du RND, l'engagement ferme du Président Tebboune quant à la transparence du scrutin et d'autres facteurs aussi, font que les partis islamistes sont largement optimistes, eux qui n'ont eu de cesse de mettre en avant, durant la campagne électorale, que si par le passé ils étaient tout le temps victimes de la fraude électorale, ce ne sera plus le cas puisque le pays traverse une nouvelle ère politique avec l'avènement d'un nouveau régime.

Abderrazak Makri, président du MSP, et Abdelkader Bengrina, président du mouvement El Bina, sont, à ce titre, les plus ardents partisans de la thèse de la victoire des islamistes. Chacun d'eux soutient que son parti va remporter cette élection. Il y a, il est vrai, une bataille interne de leadership dans le camp des islamistes, mais ces derniers visent aussi la victoire finale des législatives.

K. H.

LÉGISLATIVES ANTICIPÉES DU 12 JUIN

Fin de la campagne électorale

La campagne électorale des législatives du 12 juin prend fin ce mardi, 8 juin.

PAR LAKHDARI BRAHIM

Le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie), instance qui supervise tout le processus électoral, Mohamed Charfi, a indiqué samedi que la "campagne électorale a vu depuis son lancement le 20 mai dernier l'organisation de 6.098 activités électorales".

La loi organique relative au régime électoral stipule que "la campagne électorale est déclarée ouverte 23 jours avant la date du scrutin et s'achève 3 jours avant". Elle énonce que "nul ne peut, par quelque moyen et sous quelque forme que ce soit, faire campagne en dehors de la période prévue par la loi".

Selon Mohamed Charfi, "1.548 jeunes de moins de 40 ans candidats sur des listes indépendantes ont bénéficié, pour mener leur campagne électorale, d'aides d'une valeur de plus de 460 millions de dinars".

Ces aides concernent la prise en charge par l'État des dépenses relatives aux frais d'impression des documents, d'affichage et de publicité, de location de salles et de transport, tel que le prévoit la loi. Plus de 13.000 jeunes candidats aux législatives M. Charfi a noté aussi que "13.009 jeunes sont candidats aux élections législatives dont 5.743 femmes, alors que le nombre de candidats de niveau universitaire atteint 19.942, soit 74 % de l'ensemble des candidats", estimant que ce "fait indique que la prochaine Assemblée populaire nationale (ANP) connaîtra une véritable dynamique".

Les législatives du 12 juin, dont il est attendu un rajeunissement des 407 députés devant siéger pour les 5 prochaines années à l'APN, sont marquées par une tendance inédite: sur les 1.483 listes de candidats en course, il y a plus de listes d'indépendants (837) que de listes partisans (646), ce qui dénote, selon des observateurs, la "volonté de la société civile de jouer un rôle plus actif au sein des institutions".

Le scrutin du 12 juin prochain est également boycotté par de nombreuses formations politiques notamment le Parti des Travailleurs (PT), le Rassemblement pour la Culture et la Démocratie (RCD), Le Front des forces socialistes (FFS), Le Parti socialiste des travailleurs (PST) et le Mouvement démocratique et social (MDS). Mais la grande inconnue reste



toujours l'adhésion populaire à ce scrutin. Le taux de participation lors du referendum sur la Constitution intervenu le 1^{er} novembre 2020 a été des plus faibles enregistrés à cette date. Le taux national de participation au référendum sur la révision de la Constitution avait atteint 23,72 %, à la fermeture des bureaux de vote à 19 heures, ce qui représente 5.586.259 électeurs. Le corps électoral était estimé à 24,475 millions d'électeurs.

Discours standards

Au cours de la campagne électorale, qui a débuté le 20 mai, les intervenants ont insisté sur "l'impératif d'une forte participation des citoyens aux législatives pour consolider la stabilité du pays dans la conjoncture actuelle, marquée par des nombreux défis au plan national, régional et international". Ils ont appelé à faire ainsi "barrière aux manœuvres tendant à entraver le processus de redressement en cours, après plusieurs années durant lesquelles des forces agissant en dehors du cadre constitutionnel ont usurpé le pouvoir pour capter les ressources financières de l'État à leur profit".

Réhabiliter l'Assemblée dans son rôle de législateur et de promoteur du développement Les intervenants ont mis en garde contre l'abstention, une option qui "n'est pas constructive et n'apportera rien de positif", insistant en revanche sur le choix

de députés compétents et intègres. Ils ont appelé à réhabiliter l'APN dans son rôle de législateur, de promoteur du développement économique et de vecteur des préoccupations des citoyens. Les animateurs de la campagne ont aussi souligné la nécessité de construire une véritable économie nationale, à caractère social, créatrice de richesses et d'emplois, de sortir du modèle rentier et de promouvoir le développement local, notamment dans les zones d'ombre et éloignées.

Des législatives sous Covid-19

Le président de l'Anie a assuré que toutes les "dispositions garantissant la probité et la transparence de la campagne électorale et du vote, d'une part, et le respect des mesures de prévention contre le coronavirus, d'autre part, ont été prises". Un plan de prévention sanitaire contre le Covid-19, couvrant les encadreurs, les centres et les bureaux, a été mis en place à cet effet, en coordination avec le ministère de la Santé et l'ensemble des services concernés.

Ces élections législatives sont organisées dans la cadre de nouvelles dispositions légales. La loi organique relative au régime électoral, modifiée et complétée, instaure un nouveau mode de scrutin: le scrutin de liste ouverte à la proportionnelle avec vote préférentiel sans pana-

chage. Elle se distingue également par rapport aux précédentes par la limitation des mandats parlementaires à deux et encourage la participation des jeunes à la vie politique.

Le chef de l'État avait annoncé en février dernier la dissolution de l'APN et l'organisation d'élections législatives anticipées, indiquant qu'un changement profond du gouvernement interviendra "en fonction de l'issue de cette échéance".

L. B.

AUTORISATION SPÉCIALE D'ABSENCE RÉMUNÉRÉE Les travailleurs pourront aller voter

Une autorisation spéciale d'absence rémunérée sera accordée samedi prochain, jour du scrutin législatif, à l'ensemble des travailleurs, tous secteurs et statuts juridiques confondus, pour leur permettre d'exercer leur droit de vote, a indiqué hier un communiqué conjoint du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, et la direction générale de la Fonction publique et de la Réforme administrative.

"Suite à la convocation du corps électoral, en vue de l'élection des membres de l'Assemblée populaire nationale, prévue le samedi 12 juin 2021, conformément au décret présidentiel 21-96 du 27 rajab 1442 correspondant au 11 mars 2021, et afin de leur permettre d'exercer leur droit de vote, une autorisation spéciale d'absence rémunérée, pour la journée sus indiquée, est accordée à l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques, des établissements et offices publics ainsi qu'aux personnels des entreprises publiques et privées, tous secteurs et statuts juridiques confondus, y compris les personnels payés à l'heure ou à la journée", a précisé le communiqué.

Toutefois, "les institutions, administrations, établissements, offices et entreprises précités, sont tenus de prendre les mesures nécessaires pour assurer la continuité des services organisés en mode de travail posté", a souligné la même source.

R. N.

BELKACEM SAHLI :

"Il faut ouvrir un dialogue national inclusif"

PAR RACIM NIDAL

Le secrétaire général de l'Alliance nationale républicaine (ANR), Belkacem Sahli a réitéré hier son appel à une solution politique qui, selon lui, "doit passer par un dialogue inclusif dans le cadre de la Constitution".

S'exprimant dans l'émission l'Invité de la rédaction de la radio Chaîne 3, M. Sahli considère que les élections législatives du 12 juin constituent "une partie principale de cette solution", en précisant toutefois, que le "renouveau du parlement ne suffit pas pour résoudre la crise politique que vit le pays".

Après avoir réussi le renouveau constitutionnel en novembre 2020 et avec

l'élection du nouveau parlement, "on doit, insiste le chef de file de l'ANR, engager un dialogue inclusif. Il faut trouver ensemble le juste chemin permettant de prendre en charge les revendications légitimes, graduelles et consensuelles exprimées par la rue", recommande-t-il avant d'exprimer son rejet "des revendications singulières qui touchent aux institutions du pays, particulièrement celles qui s'attaquent à l'armée nationale populaire, digne héritière de l'ALN". Interrogé au sujet de la participation de sa formation au prochain gouvernement, Belkacem Sahli affirme que l'ANR est prête à intégrer l'exécutif "à condition que le peuple lui accorde une partie de sa confiance".

R. N.



FONCTIONS SUPÉRIEURES DE L'ÉTAT

De nouvelles conditions imposées

La loi fixant les droits et obligations des travailleurs exerçant des fonctions supérieures de l'État a été modifiée et complétée. Dorénavant personne ne peut être nommé à une fonction supérieure de l'État, s'il ne remplit pas les conditions de compétence et d'intégrité. Il doit, notamment avoir exercé pendant cinq (5) ans, au moins, des missions au sein des institutions, administrations, établissements, entreprises et organismes publics ou privés ou avoir exercé une profession ou activité libérales dans un domaine en relation avec les missions de la fonction supérieure postulée. C'est ce qui ressort du décret exécutif 21-214 du 8 chaoual 1442 correspondant au 20 mai 2021 modifiant et complétant le décret exécutif 90-226 du 25 juillet 1990 fixant les droits et obligations des travailleurs exerçant des fonctions supérieures de l'État, qui vient de sortir dans le dernier numéro du Journal officiel.

**EPREUVES DU BAC ET DU BEM
Les sujets seront abordables**

Le directeur central du ministère de l'Éducation nationale, Abbas Bakhtaoui, a assuré que "les matières des examens du baccalauréat et de l'enseignement intermédiaire seront à la portée de l'élève moyen et ne s'écartent pas des cours que les élèves ont reçus". Voilà une déclaration qui vient rassurer les candidats à ces examens.

Toujours au sujet des examens de fin d'année, le même responsable a indiqué au micro de la chaîne 1 de la Radio nationale que "les résultats du baccalauréat seront annoncés d'ici le 22 juillet prochain, tandis que les résultats des examens de la cinquième et du BEM seront publiés respectivement le 20 juin et le 5 juillet".

Le directeur central du ministère de l'Éducation nationale a confirmé que "la fuite des matières du baccalauréat est impossible, compte tenu des précautions d'organisation prises pour éviter que cette erreur ne se produise par un isolement complet des commissions chargées d'imprimer les matières, renforcé par mesure de sécurité dans le transfert des sujets", appelant les candidats à se "concentrer sur l'examen et à rester à l'écart du suivi et de la diffusion de faux sujets dans les médias sociaux qui ne font que les embrouiller".

**VOLS ALGÉRIE – ALLEMAGNE
Air Algérie assure une liaison hebdomadaire**

Suite à la décision relative à l'ouverture partielle des frontières aériennes décidée le 24 mai dernier, la compagnie aérienne nationale Air Algérie a annoncé son programme de vols et les tarifs des voyages. En effet, dans le cadre de l'ouverture partielle des frontières et la reprise des vols internationaux, la compagnie aérienne nationale Air Algérie a annoncé l'ouverture de la vente de billets sur la ligne Paris-Frankfurt-Paris. Dans une publication sur ses comptes officiels sur les réseaux sociaux, Air Algérie a précisé que cette liaison est prévue tous les vendredis.

Dans ce sillage, Air Algérie affirme que "l'ensemble de son personnel demeure mobilisé et pleinement engagé pour servir au mieux ses clients". Néanmoins, la compagnie aérienne nationale Air Algérie déplore "une saturation temporaire concernant les vols actuellement autorisés sur la Tunisie, la France et la Turquie".

R. N.

VACCIN ASTRAZENECA

Les explications "rassurantes" du professeur Djenouhat

La réticence de la population à l'égard de vaccin anglo-suédois AstraZeneca est-elle justifiée ? face à cela, les spécialistes et responsables du secteur sanitaire en Algérie ne cessent de rassurer la population.

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Pour le professeur Kamel Djenouhat, en sa qualité de président de la Société algérienne d'immunologie, il n'y a pas lieu de s'inquiéter quant au vaccin d'AstraZeneca. à ce propos, il explique que "l'accident thrombo-embolique attribué au vaccin anglo-suédois AstraZeneca est connu depuis 2007 et reste un problème qui concerne tous les vaccins". Cela concerne donc, selon lui, "tous les vaccins à base d'adénovirus atténué qui sont AstraZeneca, Jonhson and Jonhson, Sputnik et Cansino".

Dans le même ordre d'idées, l'intervenant a tenu à rappeler que "le vaccin AstraZeneca est enregistré dans plus de 168 pays et il reste le vaccin le plus utilisé dans le monde". D'ailleurs, c'est le raison même de "la détection des effets secondaires", a-t-il encore constaté. Dans un objectif de papier encore plus ses propos, le spécialiste en immunologie explique qu'une "personne donnée à 100 fois plus de risque d'avoir un accident



thrombo-embolique par l'infection Covid-19 que par le vaccin lui-même", avant de jeter la balle dans le camp des citoyens en disant : "C'est au citoyen de faire le choix".

Le point sur le vaccin en Algérie

Le vendredi, les autorités sanitaires ont procédé au lancement d'une large campagne de vaccination depuis le place El-Kettani à Alger. Lors de cette opération, le docteur Djamel Fourar, porte-parole du Comité scientifique, a fait le point concernant la campagne vaccinale contre le coronavirus en Algérie.

Selon lui, "le nombre de vaccins acquis par l'Algérie jusqu'à présent avoisine les 2.500.000 doses de types Sinovac et Astrazeneca", annonçant l'acquisition, juin en cours, de "5 millions de doses supplémentaires". Le responsable a tenu à rassurer que "les vaccins offerts par le ministère sont tous sûrs les uns que les autres", précisant que grâce au dispositif Covax

mis en place par l'OMS, et aux accords avec les producteurs, l'Algérie devra assurer "le passage à la deuxième phase de vaccination".

Pour sa part, le professeur Ryad Mahiaoui, membre du comité scientifique a indiqué, lors d'un passage à la Radio nationale, que "près de 2 millions d'Algériens ont été vaccinés à ce jour", révélant que l'Algérie a reçu plus de 2,5 millions de doses de divers vaccins contre le Covid-19.

La campagne lancée dans 20 wilayas

La campagne de vaccination des citoyens dans les espaces publics au niveau de 20 wilayas à travers le pays, a été lancée hier. Il s'agit des personnes qu'ils soient enregistrés ou non, dans la plateforme numérique du ministère de la Santé.

Avant-hier, une vaste campagne de vaccination a été lancée à travers l'espace du quartier de la place Kitani dans la commune de Bab el-Oued dans la capitale, où un "nombre important" de citoyens de différentes tranches d'âge ont été reçus dans le cadre du processus de vaccination contre le Covid-19, en dehors des structures de santé, qui ont bénéficié de deux types de vaccins, à savoir Sinovac, pour les personnes âgées de 18 à 50 ans et AstraZeneca pour les plus de 50 ans.

Le nombre de doses que l'Algérie a acquises à ce jour a atteint près de 2.500.000, dans le cadre des efforts de lutte contre la propagation du Covid-19.

R. R.

CAMPAGNE DE VACCINATION ANTI-COVID

Les explications des syndicats de la Santé

PAR FAYCAL ABDELGHANI

La campagne de vaccination anti-Covid 19 qui démarre en trombe a suscité les réactions des syndicats de la santé. Tout en saluant la décision de l'État quant à la disponibilité des vaccins, ils défendent une accélération de la campagne qui doit toucher l'ensemble des citoyens.

Le docteur Lyes Merabet, président du Syndicat national des praticiens de la santé publique (SNPSP) a estimé dans un point de presse hier que "la situation de la vaccination semble s'accélérer suite à la réception de quotas de vaccins assez conséquents depuis une semaine par rapport aux quantités reçues au début". Même s'il estime qu'il "y a un retard par rapport aux objectifs de cette campagne", le président de ce syndicat souligne que "les profes-

sionnels de la santé travaillent à l'aise" en ajoutant que "la cadence doit être maintenue pour rattraper le retard causé de sorte à vacciner les citoyens et le personnel médical d'ici le début de l'année prochaine". Du même avis que son confrère, le professeur Yousfi président du Syndicat des praticiens spécialistes de la santé publique a considéré à l'issue d'un conclave régional que "le plus important reste de continuer à sensibiliser les citoyens à l'importance de la vaccination" estimant que "les autorités ont bien fait de diversifier la gamme des vaccins selon la disponibilité et le prix". Selon lui "il n'y a aucun doute que l'opération qui vient d'être entamée soit couronnée de succès après un retard de quelques mois". Concernant l'opération de vaccination elle-même et dont le début de campagne vient de démarrer à Alger, le

docteur Belmihoub médecin-chef du service épidémiologie de l'hôpital de Bab el-Oued a expliqué que "toutes les conditions et équipements sont disponibles pour se faire vacciner" précisant que "5.000 doses de Sinopharm et 5.000 doses d'AstraZeneca sont déjà disponibles en attendant le reste du quota à venir". Selon cette professionnelle de santé "il y a encore des réticents à la vaccination parmi les citoyens et même auprès du personnel médical" estimant que "la vaccination reste libre et non obligatoire". Les professionnels de la santé soulignent la nécessité de rester vigilants et de ne pas céder aux rumeurs quant à l'efficacité des vaccins estimant que seul le Comité de scientifique doit se prononcer sur de telles questions.

F. A.

COUR SUPRÊME

Le groupe ETRHB devient propriété de l'état

La société spécialisée dans les travaux publics, l'ETRHB, qui appartenait à l'ex-homme d'affaires, Ali Haddad, est officiellement propriété de l'État. La Cour suprême a rejeté les pourvois en cassation introduits par le parquet, le Trésor public et les accusés dans les affaires de l'ex-président du FCE, a annoncé l'administrateur judiciaire du groupe, Benallegue Abdelhak. Condamné à plusieurs peines dans le cadre de ces affaires, Ali Haddad est en détention à la prison de Tazoult dans la wilaya de Batna. Outre les peines de prison, la jus-

tice a également ordonné la saisie de tous ses biens, lors de son procès en appel à la cour d'Alger le 11 mars 2020.

Le groupe ETRHB devient ainsi, avec l'ensemble de ses biens et filiales, la propriété du Trésor public.

Des changements à l'ETRHB

Le communiqué, rédigé par l'administrateur du groupe, explique que "toute décision concernant le groupe est du ressort de l'État", une fois la procédure de transfert sera achevée. Le même responsa-

ble, Benallegue Abdelhak, poursuit que cette "nationalisation sera suivie par des changements à tous les niveaux, que ce soit le règlement intérieur ou les contrats en cours". En attendant, les travailleurs sont en congé, en assurant un service minimum, sur décision du même responsable. Le même communiqué explique, pour finir, que les "questions liées au retard dans le versement des salaires, dans les cotisations et le remboursement des crédits seront réglés", promet M. Benallegue.

R. N.

BELLA EL KANTI, MILITANT SAHRAOUI :

"Le Maroc se met au dessus des lois internationales"

Les révélations du New York Times sur les arrivées massives de migrants sur le territoire espagnol, démontrent que le Maroc impose un véritable chantage à l'Espagne concernant le Sahara occidental.

PAR CHAHINE ASTOUATI

Depuis l'Espagne où il est établi, le militant sahraoui, Bella El Kanti, commente la crise diplomatique entre la péninsule ibérique au royaume du Maroc, dans un entretien, hier, à la chaîne 3 de la Radio algérienne. "Le reportage du New York Times relève très bien une pratique de la politique étrangère d'un État qui se met au dessus des lois internationales", s'indigne ce défenseur des droits de l'Homme.

Bella El Kanti va plus loin. Il qualifie la politique étrangère menée par le Maroc de celle d'un "État voyou. Lâcher des milliers d'innocents, y compris des enfants en bas âge, ses propres citoyens et ceux d'autres



pays pour aller envahir un territoire espagnol, il n'y a qu'un État irresponsable comme le Maroc, qui vit hors du temps, qui peut le faire", dénonce-t-il. "Les intentions du Maroc envers l'Espagne sont hostiles et belliqueuses", juge le militant sahraoui.

En référence à la Marche verte envoyée par Hassan II en 1975 au Sahara, Bella El

Kanti, comme de nombreux autres observateurs, qualifie l'arrivée massive de migrants en Espagne, orchestrée par le Maroc de véritable "Marche bleue" sur Ceuta.

Le chantage de - la Marche bleue - sur Ceuta
Selon lui, ceci est la réaction du Maroc

face au refus de l'Espagne d'appliquer les décisions de l'ex-Président américain Donald Trump concernant le Sahara occidental. Ce qui a fini par encore plus "irriter le Maroc" selon lui, c'est l'hospitalisation, en Espagne, du président de la République arabe sahraoui démocratique (RASD), Ibrahim Ghali, pour des soins après sa contamination au Covid-19. "Le chantage n'est pas admis, surtout lorsqu'il touche à la souveraineté des États, chose que le Maroc pratique vis-à-vis de l'Espagne mais aussi de son voisinage immédiat", prévient Bella El Kanti qui estime que "la crise est réelle et profonde entre l'Espagne et le Maroc qui a commis l'irréparable." Il en veut pour preuve, les propos de Pedro Sanchez. "Il est inadmissible de s'attaquer à nos frontières", a prévenu le président du gouvernement espagnol. "Cette fois-ci, l'Union européenne s'est rangé du côté de l'Espagne", relève Bella El Kanti qui appelle l'Europe à assumer, une fois pour toutes, une "politique de bon voisinage avec les pays de la rive sud de la Méditerranée et à participer à la résolution de dernière colonie en Afrique, le Sahara occidental".

C. A.

TRANSPORT MARITIME

Le premier remorqueur construit en Algérie mis à l'eau

PAR RIAD EL HADI

Le premier remorqueur en acier construit en Algérie par des compétences locales a "été mis à l'eau, lundi", au port de Bou-Haroun dans la wilaya de Tipaza, a indiqué le DG de l'entreprise de construction et de réparation navale Ecorep-Piriou, Hamid Benderradji.

La "mise à l'eau de ce navire long de 14 mètres permettra de procéder aux derniers ajustements et de finalisation sa construction qui doit se faire à flot, avant sa mise en exploitation", précise M. Benderradji. Faisant partie d'un projet de construction de trois navires de même type au niveau du chantier naval de Bou-Haroun, "ce remorqueur a été réalisé en sa totalité par une équipe algérienne, formée dans le métier de

la construction navale en acier", ajoute-t-il. Selon le DG d'Ecorep-Piriou, il s'agit d'un navire remorqueur de modèle "très intéressant" pour les ports algériens, de taille moyenne construit avec un taux d'intégration "important", compte tenu de "l'expérience acquise durant cette phase de lancement dans cette nouvelle gamme de production".

La réalisation de ce projet va contribuer ainsi à la diminution de la facture des importations.

Tout en félicitant les travailleurs de l'entreprise pour les efforts fournis dans la construction de ce remorqueur, M. Benderradji a affirmé que "malgré toutes les difficultés rencontrées durant cette période de pandémie, conjuguées avec les difficultés financières, les travailleurs ont

eu le courage et la détermination de finaliser ce projet".

Ceci a été concrétisé, selon M. Benderradji, grâce aussi aux "investissements consentis dans la mise en place du chantier naval de Bou-Haroun (environ 2 milliards DA investis dans les installations) permettant avec l'existence d'un potentiel humain compétent de se constituer comme la locomotive de la construction navale en Algérie".

Pour permettre à cette entreprise de se développer, le premier responsable Ecorep-Piriou a plaidé pour une facilitation en matière d'accès aux crédits et l'orientation des professionnels du secteur maritime et de la pêche vers son entreprise pour l'acquisition de navires au lieu de faire appel à l'importation. A ce propos, il a

assuré que "Ecorep-Piriou est en mesure de construire des remorqueurs de 32 mètres et des navires de pêche hauturiers et océaniques allant jusqu'à 40 mètres".

R. E.

AU COURS DU SEUL MOIS DE RAMADHAN

150 millions de litres de lait consommés en Algérie

PAR RAYAN NASSIM

La consommation de lait durant le mois de Ramadhan écoulé a fortement augmentée par rapport aux jours ordinaires. D'après les chiffres de l'Office national interprofessionnel de lait (Onil), la consommation de ce produit de large consommation a enregistré une hausse de 30 % pour atteindre les 150 millions de litres durant tout le mois sacré, avec une moyenne de consommation quotidienne de 5 millions de litres. La consommation journalière de lait durant les jours ordinaires s'élève à 3,8 millions de litres, relèvent les chiffres de l'Onil rapportés hier par une chaîne de télévision privée.

Des sources ont indiqué au même média que la consommation quotidienne d'un citoyen est passée de 2 à entre 5 et 8 litres de lait. Cette forte hausse de la consommation contraint les autorités concernées

d'augmenter la production pour stabiliser le marché, garantir la disponibilité de ce produit, éviter une pénurie et la perturbation dans sa distribution.

Il convient de souligner que durant le mois de Ramadhan, il y a une augmentation très importante de la demande, créant ainsi des tensions sur ce produit subventionné par l'État et dont le prix est plafonné à 25 dinars le litre.

Dans une déclaration à l'agence officielle APS le 26 avril dernier, le P.-dg du groupe public Giplait, Mouloud Harim avait considéré que le lait pasteurisé conditionné est devenu "une matière première que les consommateurs utilisent pour les besoins des préparations culinaires ainsi que pour préparer d'autres produits laitiers qui sont beaucoup plus chers, si on les achète directement, à l'instar du fromage, du petit-lait, du lait caillé, des yaourts et autres crème fraîche qui sont très consommés au cours

du mois sacré". Il convient également de rappeler que l'Algérie importe annuellement pour plus de 1 milliard de dollars de poudre de lait. En 2019, par exemple, la facture des importations algériennes de poudre de lait s'était établie à 1,24 milliard de dollars en 2019. Ce qui représente plus de 232.000 tonnes de lait entier en poudre et environ 167.000 tonnes de poudre de lait écrémé, d'après les chiffres du Département américain de l'agriculture (USDA) datant de décembre 2020.

La même source souligne qu'avec une telle facture, les produits laitiers se situent au second poste des importations alimentaires après les céréales. A noter que les besoins algériens de consommation en produits laitiers sont estimés à 5 millions de tonnes par an dont 70 % est satisfait par l'industrie locale.

R. N.

PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ

La capacité de Sonelgaz dépasse 22.000 mégawatts

Sonelgaz a une "capacité de production de plus de 22.000 mégawatts", a indiqué Hamrou Ouidad, directrice centrale du développement à l'international du groupe public.

Invitée hier sur le plateau d'une chaîne de télévision privée, Mme Hamrou a indiqué que le "volume de consommation d'électricité en période normale atteint 9.000 mégawatts".

Évoquant les coupures d'électricité, notamment lors des pics de consommation en été, elle a souligné que "Sonelgaz fait de son mieux pour éviter les coupures de courant", en précisant que "le citoyen algérien doit consommer l'électricité de manière rationnelle".

Abordant le déploiement du groupe à l'international, la même responsable a indiqué qu'"une équipe de Sonelgaz est désormais en Libye pour discuter des investissements dans la maintenance des réseaux électriques".

A ce propos, elle a souligné que "Sonelgaz cherche à investir à l'étranger, notamment sur le marché africain", en rappelant que le groupe "a signé plusieurs accords d'investissement en Côte d'Ivoire, au Ghana et au Tchad".

Elle a ajouté que "Sonelgaz fabrique localement des générateurs, des transformateurs haute tension et des compteurs électriques".

R. N.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE BECHAR - DAIRE DE BECHAR - COMMUNE DE BECHAR
PLACE 1^{ER} NOVEMBRE
DIRECTION DES FINANCES ET DES AFFAIRES ECONOMIQUES
SERVICE DES MARCHES PUBLICS ET EQUIPEMENTS
NIF / 096008019039232

Avis d'Attribution Provisoire du Marche

Conformément aux dispositions de l'article n°65 alinéa 02 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, Le président de l'assemblée populaire communale de Bechar, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres ouvert avec exigences de capacités minimales N°/05/2021 paru dans les quotidiens suivant : EL HIWAR et MIDI LIBRE en date du 01/02/2021 pour :- RENOVIATION DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT AU 100 LOGEMENTS CNEP BECHAR, qu'a l'issue de l'analyse et le jugement des offres conformément aux critères fixés dans le cahier des charges, le marché est attribué provisoirement comme suit :

- ▶ L'ENTREPRISE : ENTREPRISE DES TRAVAUX BATIMENT TCE
ELECTRICITE TRAVAUX PUBLIC GRANDS ET
HYDRAULIQUE ABDELOUAHAB SLIMANI
- ▶ NIF : 198708010127828
- ▶ Montant de la Soumission : 11.508.992.81 DA en TTC
- ▶ Délai : TROIS (03) MOIS
- ▶ Note Technique : 55/100
- ▶ Critères de choix : MOINS DISANT

Le soumissionnaire qui conteste ce choix, peut introduire un recours auprès de la Commission des marchés de la commune de Bechar dans un délai de dix (10) jours à compter de la date 1^{ère} publication du présent avis dans le : BOMP ou la presse

Les soumissionnaires intéressés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, sont invités à se rapprocher de la Commune de Bechar (Service des Marchés Publics et des Equipements) dans un délai de Trois(03) Jours à compter du première jour de la publication du présent Avis.

Midi Libre n° 4275 - Mardi 8 juin 2021 - Anep 2116 010 515

MIDI



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

تهدئة

في 04 ماي 2021 عمت الفرحة وتعالى الزغاريد
بازدياد الأمير :

"بونياب عبد الهادي"

وهذه المناسبة السعيدة والغالية يتقدم كل أفراد
العائلة للأب "منصور" والأم "حمينة" بأطيب التهاني
راجين له موفور الصحة والعافية وأن ينبت الله
نباتا حسنا.

ألف ألف مبروك



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

DIRECTION DE la jeunesse et des sports
DE LA WILAYA DE BOUIRA

Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°...../DJS/2021

Numéro d'Identification Fiscale : 099010015034539

La Direction de jeunesse et des sport de la wilaya de Bouira lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour : réhabilitation des infrastructures de la jeunesse et des sport (RAR 2019) :

- Aménagement de la maison de jeune m'chadallah
- Les entreprises qualifiées dans le domaine de Bâtiment, catégorie 01 ou plus

Peuvent retirer le cahier des charges auprès de La Direction de jeunesse et des sport de la Wilaya de Bouira, dès parution du présent avis contre paiement de deux mille dinars (2.000,00 DA). À verser au compte trésor public de la wilaya de Bouira N° : 201 007 ligne 710, ou CCP : 3000 26 clé 61.

Conformément à l'article 67 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et délégations de services publics. Les soumissionnaires doivent présenter leurs offres conformément aux orientations du cahier des charges :

Le dossier de candidature	<ul style="list-style-type: none"> • Une déclaration de candidature. • Une déclaration de probité. • Les statuts pour les sociétés. • Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise. • Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants : d) Capacités professionnelles : - certificat de qualification et de classification professionnelle dans le BT activités principale bâtiment (Catégorie 01 ou plus, en cours de validité (copie)). e) Capacités financières : moyens financiers justifiés par les bilans de trois derniers années. f) Capacités techniques : moyens humains et matériels seront justifiés par des carte gris ou P.V commissaire priseur datant de moins d'un an, pour les propriétaires contrat de leasing, contrat d'assurance et fiche contrôle techniques valides.
Offre technique	<ul style="list-style-type: none"> • Une déclaration à souscrire. • Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif contient : (Les moyens humains, Les moyens matériels, Les matériaux, Contraintes d'exécution des travaux et solution proposée, Mode opératoire de réalisation des travaux, Dispositions arrêtées par l'entreprise en matière de gestion des déchets de chantiers, Dispositions arrêtées par l'entreprise pour diminuer les nuisances). et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du présent décret ; • Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite «lu et accepté».
Offre financière	<ul style="list-style-type: none"> • La lettre de soumission • le bordereau des prix unitaires (BPU) ; • le détail quantitatif et estimatif (DQE) ;

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - Appel d'offres ouvert N°...../DJS/2021 » : Aménagement de la maison de jeune m'chadallah (RAR 2019) ».

Les offres doivent être déposées au niveau de La Direction de jeunesse et du sport de la Wilaya de Bouira sis au 120 logement - Bouira.

La date de dépôt des offres est fixée à quinze (15) jours à compter de la parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou bien dans le BOMO¹ de 08 H à 12h00.

L'ouverture des plis des offres s'effectuera en séance publique le dernier jour correspondant à la date de dépôt des offres à 13 h30.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis.

Les offres restent valides pendant la période de préparation des offres augmentée de trois (03) mois suivant la date de dépôt des offres et (01) un mois supplémentaire dans le cas de l'entreprise attributaire d'un marché public). Conformément à l'article 98 et 99 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de services publics.

N.B : au cas ou ce jour coïncide avec un jour férié ou un week-end, l'ouverture des plis aura lieu le jour ouvrable qui suit au même heure).

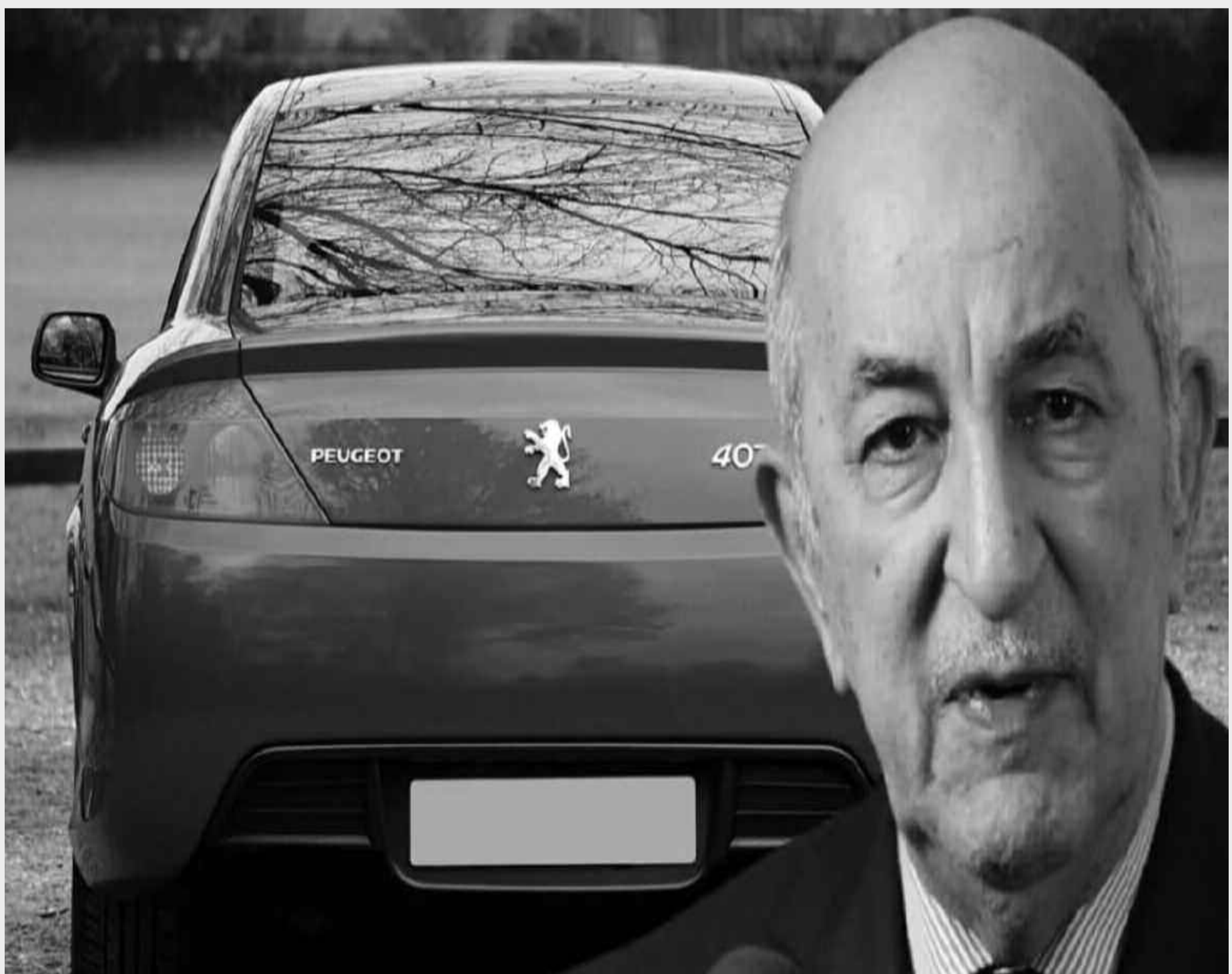
Midi Libre n° 4275 - Mardi 8 juin 2021 - Anep 2116 010 443

La Toyota Mirai
à hydrogène dépasse
les 1.000 km d'autonomie

AUTOMOBILE

Quel avenir pour Peugeot Algérie après les déclarations de Tebboune ?

D'après le Président Abdelmadjid Tebboune, le projet économique algéro-français Peugeot Citroën Production Algérie (PCPA) se concrétiserait dans un proche avenir. L'année 2021 sera-t-elle enfin la bonne pour la marque française ?



**Le retrait de l'essence super
avec plomb se rapproche**

AUTOMOBILE

Quel avenir pour Peugeot Algérie après les déclarations de Tebboune ?

D'après le Président Abdelmadjid Tebboune, le projet économique algéro-français Peugeot Citroën Production Algérie (PCPA) se concrétiserait dans un proche avenir. L'année 2021 sera-t-elle enfin la bonne pour la marque française ?



Après deux ans de négociations, l'Algérie a signé un partenariat avec le constructeur automobile français Peugeot Citroën, il y a presque 4 ans. Après cette longue attente, plusieurs interrogations planent autour de ce projet. Domicilié à Oran, aura-t-il un avenir dans le pays ?, se demandent les Algériens.

À ces questions, le président de la République a répondu. En effet, le chef d'État a évoqué l'avenir du projet du géant français en Algérie et a clarifié le flou qui règne dans son entretien accordé au magazine hebdomadaire *Le Point*.

En préambule, Tebboune a tenu à indiquer que le dossier est "toujours en cours de maturation". Autrement dit, le projet de Peugeot est toujours d'actualité. Il se trouve être, à l'heure actuelle, en phase de maturation. Un peu plus loin, le président a fait l'éloge de Peugeot Algérie. Tebboune a donc fait

savoir que la marque française a refusé catégoriquement de verser "des pots-de-vin". C'est ça son mérite", a-t-il ajouté. C'est d'ailleurs, précise-t-il, la raison pour laquelle il "respecte profondément ce constructeur automobile".

Peugeot Algérie : les chiffres de sa production automobile

D'après le président de la République, la marque française Peugeot projette une production de 76.000 voitures par an. Néanmoins, l'Algérie aura besoin de plus de 350.000 voitures chaque année, précise

Tebboune. Dans le même sillage, le chef d'État a rappelé que le "pays compte augmenter le taux d'intégration à 30 - 35 %". Pour en savoir plus sur le sujet, le média arabophone *Ennahar* a contacté le président de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie en France, Kaci Aït Yala, qui a tenu à apporter quelques précisions sur le projet Peugeot Algérie. "On est en train de négocier le taux d'intégration et le volume de voitures", indique-t-il. "On ne veut pas faire 20.000 voitures dans un marché qui consomme 300.000 véhicules", ajoute-t-il. L'intervenant précise alors qu'il

faut produire le nombre de voitures qui seront consommées et non pas moins.

Il convient également de rappeler que le groupe PSA a annoncé la pose de la première pierre de l'unité de production de l'usine PCPA le 21 juillet 2019 et qu'il était prévu que l'usine soit opérationnelle en mars 2020, et ce, avant l'annulation de l'activité de montage automobile en Algérie et la publication d'un nouveau cahier des charges régissant l'activité de construction automobile en Algérie.

La pénurie de semi-conducteurs va coûter 110 milliards de dollars à l'industrie automobile

Selon la société de conseil AlixPartners, la pénurie mondiale de semi-conducteurs coûtera 110 milliards de dollars de revenus à l'industrie automobile en 2021.

Un chiffre revu à la hausse, puisqu'il y a quelques semaines les pertes étaient estimées à 61 milliards de dollars.

Conséquence directe de la pandémie, la pénurie d'approvisionnement en semi-conducteurs bouscule de nombreux secteurs, mais l'automobile est particulièrement touchée. Selon AlixPartners, cette crise affectera la production de 3,9 mil-

lions de véhicules, sachant qu'il existe jusqu'à 1.400 composants électroniques dans un véhicule typique, en conséquence, plusieurs constructeurs automobiles ont indiqué que la production sera sensiblement réduite cette année.

La crise des composants électroniques induite par la pandémie a été exacerbée par des événements qui ne sont normalement que des obstacles sur la route pour l'industrie automobile, comme un incendie dans une usine de fabrication de puces clé à Tokyo, des conditions météorologiques extrêmes au Texas et une sécheresse à Taiwan.



AlixPartners s'attend à avoir le plus grand impact sur la production au deuxième trimestre de

l'année 2021, puis à s'améliorer progressivement au cours du second semestre et en 2022

GROUPE IRIS

Meilleur exportateur Pour l'année 2020



Le trophée du Meilleur exportateur algérien prime cette fois-ci le Groupe Iris. Une distinction qui vient confirmer le leadership grandissant de la marque.

Les performances du pôle industriel initial du Groupe Iris, a permis à la marque de diversifier ses activités et élargir son portefeuille, en passant par l'électro domestique au complexe électronique, arrivant jusqu'au complexe pneumatique, un projet géant mûrement réfléchi, se classant le premier en Algérie et chronologiquement le troisième en Afrique. Malgré un contexte de crise, le groupe Iris a réussi à maintenir le cap et à se démarquer avec une tendance haussière de ses projets et chiffres à l'export. Pour l'année 2020, Iris s'est distingué à travers l'exportation de plus de 400.000 pneus vers 13 pays, notamment les USA, le Brésil, le Royaume-Uni.

Il importe de rappeler, que le complexe pneumatique Iris a mis sur le marché ses produits au mois de juillet 2019. Dès son lancement le pneu Iris a rencontré un franc succès sur le marché local, et seulement 5 mois après les premiers pneus Iris ont déjà pénétré les marchés internationaux.

Afin de garantir un produit de qualité à la fois pour le marché Algérien et le marché mondial, des organismes de renommée internationale ont été choisis pour tester, certifier et homologuer ses produits ; ce qui lui a permis de détenir toutes les normes de Qualité et de Sécurité imposées par les marchés les plus exigeants, à savoir, e Mark, InMetro, FMVSS, GSO, etc. Pour l'année en cours la cadence est prévue à la hausse en doublant le volume dédié à l'export 800.000 pneus vers 16 pays, tout en mettant 1.2 million de pneus sur le marché local. Le plan stratégique du groupe Iris à l'horizon 2023, ne peut qu'être optimiste après l'entrée en exploitation de la nouvelle extension du complexe industriel qui va permettre de produire 4 million de pneus par an ; ceci va donner la possibilité de mettre sur le marché Algérien 2.2 millions pneus et d'en exporter 1.8 million.

Le Groupe Iris est fier d'introduire le label "Made in Algeria" dans plusieurs régions du monde et de faire en sorte que les produits algériens soient reconnus ici et ailleurs pour leur qualité et de représenter dignement l'Algérie et son industrie.

Le retrait de l'essence super avec plomb se rapproche

Moins d'un mois sépare l'Algérie de la suspension de la commercialisation et la production de l'essence super avec plomb. Cette directive entrera en vigueur à partir du début de juillet de l'année en cours.

En effet, la date du retrait de l'essence super avec plomb du marché automobile en Algérie avance à grands pas. En l'espace d'un mois, ce carburant nuisible sera écarté définitivement des stations-service du pays. C'est en tout cas ce que rapporte le site spécialisé *Algérie Éco*.

Selon le média sus-cité, le suppression définitive de l'essence super plombée, ayant l'indice d'octane 92, interviendra au début du mois de juillet 2021. Et ce, au lieu du mois d'octobre comme déclaré initialement. L'Algérie pourrait ainsi mettre fin à l'importation des carburants. Cela permettra aussi des économies au Trésor public. D'autre part, l'Association de protection des consommateurs Apoce s'est engagée dans cette



affaire. Cela, afin de protéger les droits des consommateurs. En effet, une rencontre a eu lieu, réunissant des représentants de l'Apoce, le ministre de l'Énergie, Mohamed Arkab et le président de l'ARH, Rachid Nadil. Le but de cette réunion est de discuter de l'organisation et des dispositions nécessaires pour mettre un terme à la commercialisation de l'essence avec

plomb dans notre pays. Il s'agit de ce qu'a rapporté le média susmentionné dans sa version de ce jeudi. Il a notamment été résolu de garder les consultations ouvertes. Et ce, afin d'assurer une planification stratégique et une généralisation de la directive, tout en préservant les intérêts des consommateurs algériens. C'est ce que souligne la même source médiatique.

Pour rappel, la suspension de la production et la commercialisation de l'essence plombée devait intervenir au mois de février dernier. Néanmoins, l'opération de vidange des cuves de l'essence a pris beaucoup de temps. Cela, en raison de l'impact du Covid-19 sur la demande de ce carburant.

La marque de voitures qui se vend le plus en Algérie

Une récente étude publiée par *Focus 2 Move* vient mettre en lumière la marque de voitures la plus vendue sur le marché automobile dans le pays. Mercedes occupe alors la tête du classement.

En effet, le site *Focus 2 Move*, spécialisé dans le secteur automobile, a mené une étude sur le marché en Algérie sur la marque de voitures la plus acquise dans notre pays. Il s'agit donc de Mercedes.

Celle-ci domine depuis six (06) ans. L'enquête visait alors à mettre en exergue les marques les plus commercialisées à travers le territoire national. En effet, selon les informations fournies la semaine dernière, Mercedes est le leader du marché automobile algérien. Cela en dépit de la



baisse de 13,2 % des ventes enregistrées, depuis le début de l'année en cours (2021). La marque allemande est suivie par Hyundai. Cette dernière a connu une hausse de 30,3 %. C'est toujours selon les chiffres relayés par le site

Web. L'ancien leader Renault, quant à lui, n'a réalisé aucune vente. La même source a indiqué une amélioration du marché automobile national durant le mois d'avril 2021, où il a noté une légère reprise. Néanmoins, le taux de

vente est toujours bas, en comparaison avec l'année dernière.

Volume de vente des voitures en 2021

Il convient de signaler que 2.500 unités ont été vendues durant le mois

dernier. Ce qui a ramené le volume de vente à 5.369 unités, durant l'année en cours. Soit une baisse de 45,1 %, par rapport à l'année écoulée (2020). Il est question de ce que rapporte la plateforme susmentionnée.

Focus 2 Move a abordé par la suite les raisons de cette régression du marché. Le site a observé, ainsi, la stratégie gouvernementale, prohibant l'importation des véhicules. Les autorités algériennes visaient, à travers cette démarche, le renforcement de la production locale. Toutefois, ce choix a généré des insuffisances sur le marché algérien. Ce dernier a enregistré une baisse de 70 %, durant les 6 dernières années.

La Toyota Mirai à hydrogène dépasse les 1.000 kilomètres d'autonomie

La seconde génération de la Toyota Mirai, le modèle de série à hydrogène, a décroché un record, en dépassant les 1000 kilomètres d'autonomie avec un seul réservoir d'hydrogène plein.

En effet, la Mirai a présenté une performance digne de la première place du podium, battant le précédent record de la Nexo de Hyundai, qui avait parcouru 887,5 kilomètres avec un seul réservoir d'hydrogène plein.

Les quatre pilotes qui se sont relayés au volant de la Toyota Mirai pour ce record sont parvenus à rouler, très exactement 1.003 kilomètres avec un seul plein. Le constructeur automobile japonais a précisé que la Mirai a réalisé une consommation moyenne de 0,55 g/km, sachant que les trois



réservoirs de la voiture peuvent contenir jusqu'à 5,6 kg d'hydrogène. A l'issue de son voyage, la voiture affichait 9 kilomètres d'autonomie restante. Cette performance renforce la position des voitures à hydrogène parmi les voitures respectueuses de l'environnement, car contrairement à

l'électrique, cette motorisation propre offre une bonne autonomie et ne nécessite pas une longue immobilisation pour la recharge, avec des prix raisonnables.

Il s'agit d'une technologie peu développée, mais très ambitieuse. Reste encore quelques questions à résoudre,

comme le nombre de stations-service proposant de l'hydrogène, l'absence de campagnes marketing et publicitaires par rapport à celles dédiées aux voitures électriques et hybrides, même si - selon nous - le futur des voitures respectueuses de l'environnement sera à hydrogène.

La prochaine norme Euro 7 pourrait condamner les voitures thermiques



De nombreux constructeurs automobiles ont décidé d'abandonner le développement de moteurs thermiques, qu'ils soient à essence ou diesel, la faute à la nouvelle norme d'émissions Euro 7 qui est en préparation au niveau de la Commission européenne et qui vise à réduire d'une manière drastique les émissions polluantes. Celle-ci entrera en vigueur à partir de 2025 et pourra entraîner l'arrêt de la production des moteurs à combustion interne.

En effet, les propositions du Clove (Consortium for ultra Low Vehicle Emissions) concernant la prochaine norme européenne Euro 7, jugée trop drastique pour inciter les constructeurs automobiles à améliorer les moteurs thermiques, rendraient impossible la poursuite de la fabrication de voitures thermiques et signeraient l'arrêt de mort des petites voitures.

L'Association des constructeurs européens d'automobiles (ACEA) trouve qu'il n'y avait pas de preuves de la faisabilité actuelle des scénarios proposés, notamment en ce qui concerne la conduite dans des conditions extrêmes, telles que les montées abruptes et

les conditions hivernales. Par ailleurs, cette nouvelle norme est susceptible d'accélérer la baisse des motorisations thermiques, y compris les voitures hybrides.

L'ACEA estime que ces propositions peuvent réduire les émissions polluantes, mais pour que les moteurs thermiques puissent répondre à ces exigences, il faudrait drastiquement alourdir les dispositifs de dépollution, par conséquent, le coût des voitures neuves va flamber, jusqu'à rendre financièrement non viables les modèles les plus populaires. Depuis l'instauration des normes antipollution (Euro), l'Union européenne n'a cessé d'abaisser les normes, les rendant plus strictes pour une meilleure qualité de l'air. La norme suivante, baptisée Euro 7, est déjà en préparation. La directive prévoirait une réduction des polluants de 60 à 90 %, l'obligation d'installation d'un filtre à particules ou d'un pot catalytique chauffé, de deux catalyseurs conventionnels à trois voies d'une capacité de 1,0 litre, d'un filtre à particules d'une capacité de 2,0 litres, mais aussi la régulation de polluants jusqu'alors ignorés, comme l'ammoniac (issu des filtres catalytiques SCR des diesels avec AdBlue), le méthane ou le protoxyde d'azote.

En outre, la nouvelle norme suggère un suivi des rejets de chaque véhicule sur tout son cycle de vie : de la production jusqu'à la fin de vie (même si le kilométrage de la voiture dépasse les 240.000 kilomètres) et en particulier lors de la mise en circulation. Pour cela, on pourrait alors avoir une obligation d'intégrer dans chaque véhicule un système de diagnostic. La nouvelle norme de dépollution Euro 7, attendue pour le second semestre de l'année 2021, semble plus ambitieuse que jamais. Les constructeurs seront alors contraints vraisemblablement de ne proposer que des voitures à très faibles émissions, électriques ou hybrides, et d'abandonner définitivement les petites voitures à moteurs thermiques.

BMW i4 M50... Motorsport & 100 % électrique !

BMW vient d'annoncer l'i4 M50, qui illustre bien le changement actuel du paysage automobile mondial. Un véhicule qui fonctionne à l'électricité avec un badge "Motorsport", du jamais vu. Généralement, lorsqu'un amateur de voitures de sports pense à une BMW frappée du fameux "M" de "Motorsport", il imagine instantanément un moteur thermique, avec un caractère sportif et un joli son d'échappement. Il faudra désormais revoir ces classiques, puisque le badge "M" est apposé pour la première fois sur un véhicule qui n'utilise pas de moteur thermique.

BMW l'a fait ! En présentant l'i4 M50. Qui est la version la plus puissante du modèle 100 % électrique i4 et badgée "M". Une BMW 100 % électrique Motorsport, difficile à imaginer lors des années où les véhicules "M" n'utilisaient même pas de suralimentation. Beaucoup de choses ont changées depuis, il y a eu la suralimentation qui en avaient finie avec les gros moteurs atmosphériques qui avaient fait la réputation de cette branche "M". Aujourd'hui, Motorsport va encore plus loin, en allant sur le terrain du 100 % électrique.

Cette première voiture "Motorsport" 100 % électrique est une 4 roues motrices xDrive et utilise deux moteurs électriques pour une puissance cumulée de 543 chevaux et un couple de 795 Nm, autant dire que les performances seront à la hauteur du badge "M".

Le 0 à 100 km/h est abattu en 3,9 secondes. La vitesse maximale en revanche n'est que de 225 km/h, les contraintes liées à la technologie électrique limitant cette dernière. L'autonomie annoncée est de presque 400 km.

Les puristes, qui ne conçoivent pas qu'une voiture 100 % électrique puisse être sportive et encore moins porter le badge "Motorsport", peuvent encore choisir un modèle parmi la gamme "M" thermique, mais pour combien de temps encore ? C'est la question qui se pose !



TEBESSA, SITE ARCHÉOLOGIQUE DE TIFÈCHE

Reprise des "fouilles de sauvetage"

Les fouilles ont repris et se poursuivront durant la période comprise entre le 27 mai courant et le 12 juin prochain, conformément...

PAR BOUZIANE MEHDI

Dans la commune de Negrine (160 kilomètres au sud du chef-lieu de la wilaya de Tebessa), les services de la direction de la culture et des arts de la wilaya de Tebessa ont repris les "fouilles de sauvetage" sur le site archéologique de Tifèche, a indiqué, samedi 29 mai, le responsable de cette direction, Djamel-Eddine Abidi, précisant à l'APS qu'"après l'arrêt des travaux l'année passée, suite à la pandémie de Covid-19, les fouilles ont repris et se poursuivront durant la période comprise entre le 27 mai courant et le 12 juin prochain, conformément aux directives du ministère de tutelle".

C'est ainsi qu'une équipe de chercheurs archéologiques a repris les fouilles sur ce site à la "recherche d'éventuels vestiges qui seront étudiés et conservés au musée local, a fait savoir le même responsable", soulignant que cette équipe se compose du docteur Ilyès Arifi, chercheur au Centre nationale de recherche en



archéologie (CNRA), de Karim Tighermine, du même centre, et de Mehrane Salmi, coordinateur du patrimoine culturel à la direction de la culture de Tebessa, en plus d'autres chercheurs en archéologie, rappelant qu'un citoyen a découvert, en janvier 2020, une "mosaïque dont une partie avait été endommagée au cours des travaux de creusement qu'il effectuait dans sa ferme, dans la région de Tifèche", connue pour la richesse de ses vestiges appartenant aux différentes civilisations qui se sont succédé

dans la région. M. Abidi a affirmé à l'APS que cette découverte a été signalée aux services de la culture, et une équipe d'experts du CNRA avait été aussitôt dépêchée pour procéder à son examen et à sa datation, ajoutant que les premières constatations, à l'époque, avaient mis en relief que cette mosaïque servait de pavage à la chambre chaude de thermes romains datant du IV^e ou du V^e siècle.

B. M.

TIZI-OUZOU, ATELIER SUR LES PROGRAMMES DE FORMATION INITIALE

Actualisation des formations des instituts agricoles

L'actualisation des formations des instituts agricoles figurait au cœur des travaux d'un atelier portant restitution et validation des programmes actualisés de formation initiale et du répertoire des formations qualifiantes, tenu à Tizi-Ouzou, ont indiqué les organisateurs. Organisé les 26 et 27 mai, l'atelier avait regroupé, au sein de l'Itmas (Institut de technologie moyen agricole spécialisé) de Boukhalfa (banlieue ouest de Tizi Ouzou) des formateurs d'instituts de différentes wilayas, dont Aïn-Témouchent, Djelfa, Guelma, Timimoun et Alger, a indiqué à l'APS le directeur de l'établissement-hôte, Hocine Meziani. À l'issue des travaux de cet atelier, les participants avaient ainsi proposé l'élaboration d'une fiche de formation pour la formation initiale, continue et qualifiante pour les niveaux d'adjoints techniques agricoles (Ata), techniciens et techniciens supérieurs (TS) devant être formés par les instituts agricoles à compter de la prochaine session de formation. Les fiches de formation devraient inclure, entre autres, les conditions d'accès, la durée de formation, le mode de formation et

les formateurs. Les participants ont également défini les modules communs à tous les niveaux de formation (ATA, technicien et TS), dont les cultures générales, le machinisme agricole, la zootechnie générale et les travaux pratiques. Les matières de spécialisation seront quant à elles arrêtées par chaque institut, selon sa spécialisation et la vocation de la région qu'il couvre. Initié par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural, l'atelier visait la mise en place de solutions d'adaptation pédagogique des formations en fonction des catégories à former. Présidé par le directeur de la formation de la recherche et de la vulgarisation (DFRV), Farid Harouadi, et le sous-directeur de la formation, Hamid Ould Youcef, l'atelier vise également à uniformiser les référentiels de formation par métiers, la rédaction des fiches descriptives, l'élaboration d'un répertoire des formations (actuelles et futures) proposées par les établissements et l'élaboration d'un système d'information pour l'actualisation de ce répertoire. Cet atelier se présentait comme continuité des travaux de

réflexion et de production amorcés lors des séminaires pédagogiques tenus à l'Itmas de Guelma et à celui de Aïn-Témouchent, avec cette fois-ci l'implication de différents instituts techniques des filières. Des programmes de formation initiale actualisés et enrichis par l'introduction de nouveaux modules de formation, tels l'entrepreneuriat agricole, l'agriculture biologique, la labellisation, la smart agriculture et les énergies renouvelables, ont été proposés dans le cadre de cet atelier. M. Ould Youcef a par ailleurs indiqué que les établissements de formation du secteur agricole, dont le statut date de 1973, seront transformés en instituts technologiques spécialisés en formation agricole et assureront la formation de trois niveaux (TS, technicien et ATA). Ils assureront également les activités de vulgarisation agricole et de recherche appliquée dans le domaine agricole, en collaboration avec les instituts techniques et de r e c h e r c h e du secteur et des structures de l'enseignement supérieur (écoles, universités).

APS

ALGER

Une stèle commémorative à la mémoire de Mohamed Bouras

Une stèle commémorative à la mémoire du chahid Mohamed Bouras, fondateur des Scouts musulmans algériens (SMA), a été inaugurée à El Biar à l'occasion de la célébration de la Journée nationale des SMA. La cérémonie d'inauguration de la stèle a été supervisée par le wali délégué de la circonscription administrative de Bouzeréah, le commandant général des anciens des SMA, Mustapha Saadoune, un nombre de doyens de l'organisation scout et des jeunes du groupe scout Mohamed-Ikbal d'El-Biar.

Un nombre de doyens des SMA à l'instar de Mohamed Ben Idir et Djazouli Omar ont été distingués lors d'une cérémonie tenue à la place Kennedy en présence des autorités locales et des habitants de la commune. S'exprimant au terme de la pose de la première pierre de la stèle implantée au niveau de la place en face du centre culturel d'El-Biar, M. Saadoune a rappelé que les vétérans des SMA commémorent aujourd'hui l'anniversaire du décès en martyr de Mohamed Bouras, fondateur du mouvement scout en Algérie.

Cette célébration, qui a bénéficié d'un intérêt particulier du président de la République, témoigne de l'importance de poursuivre le message scout, une démarche à laquelle s'emploient les anciens des SMA lors des différentes manifestations.

TEBESSA

80 personnes victimes d'intoxication alimentaire

80 personnes ont été victimes d'une intoxication alimentaire dans la commune d'Ouenza après avoir consommé des sandwiches, a indiqué, mardi 1^{er} juin, le directeur de l'établissement public hospitalier de cette collectivité, Nabil Filali. Environ 80 personnes ont afflué, dans la nuit de lundi à mardi, vers cette infrastructure sanitaire présentant les symptômes d'une intoxication alimentaire, a précisé ce responsable à l'APS, notamment des nausées, des douleurs abdominales, des vomissements et de la diarrhée. Les victimes ont reçu les premiers soins nécessaires, a indiqué la même source, relevant que la plupart des personnes atteintes ont déjà quitté cet établissement de santé et regagné leurs domiciles respectifs, tandis que certains d'entre eux sont encore sous surveillance médicale. Une enquête épidémiologique a été ouverte pour déterminer les causes réelles de cette intoxication alimentaire collective et identifier les responsables et ce, en coordination avec les services de la sûreté de la daïra d'Ouenza.

APS

DÉPENSES EN DEVICES DU GROUPE SONELGAZ

Réduction de moitié en 2020

Le Groupe Sonelgaz a réduit ses dépenses en devises de moitié en 2020 en plus d'avoir baissé les coûts d'exploitation et de maintenance de 10 %, a indiqué son P.-dg, Chaher Boulakhras.

PAR RIAD EL HADI

S exprimant en marge de la tenue de l'assemblée générale de la mutuelle générale des travailleurs des industries électriques et gazières (Muteg), Boulakhras a affirmé que Sonelgaz vise à optimiser les ressources à travers l'étude précise des dépenses et du Groupe à travers l'ingénierie financière, qu'il considère comme "une priorité" pour réduire les coûts.

Parmi les autres sources d'optimisation des dépenses, le P.-dg de Sonelgaz a plaidé pour un recrutement "rationnel et qualitatif". "Actuellement, nous visons une meilleure efficacité opérationnelle tout en continuant à recruter de manière rationnelle suivant la demande qui augmente", a-t-il soutenu, rappelant que l'entreprise figure parmi les grands employeurs du pays. Interrogé sur les créances de Sonelgaz détenues auprès de sa clientèle, Boulakhras a souligné que "la problématique financière du Groupe ne se règle pas en quelques mois".



A ce propos, il a fait état d'un taux progressif de la réduction des créances, "même si elles restent, selon lui, à un niveau encore élevé".

Par ailleurs, le premier responsable de Sonelgaz a évoqué le rôle de la Muteg et de la Fédération nationale des travailleurs des industries électriques et gazières (FNTIEG), soulignant que ces deux entités font partie "des jalons pour le bien-être social des travailleuses et travailleurs".

La force du groupe Sonelgaz "est l'existence de ce dialogue social de manière franche et transparente qui

permet d'anticiper sur les litiges et les conflits sociaux qui sont préjudiciables pour les entreprises", a fait observer Boulakhras, ajoutant que "ce climat de sérénité est le fruit de ce dialogue social à travers l'écoute et l'échange en faisant de la Fédération un véritable partenaire social".

Pour sa part, le secrétaire général de la FNTIEG, Achour Telli, a indiqué que la "Fédération œuvre à prendre en charge l'aspect sanitaire des travailleurs et de leurs familles".

Il a fait savoir que "les travailleurs du Groupe ont enregistré 2.500 cas tou-

chés par le Covid-19 et 37 décès depuis le début de la pandémie".

S'agissant des autres objectifs de la Fédération, Telli a évoqué durant cette assemblée générale de la Mutag, "l'amélioration de la transparence" et la gestion de la Mutuelle ainsi que la numérisation des activités et des prestations envers les travailleurs.

En outre, le SG de la FNTIEG a relevé que les différentes commissions de la Fédération ont travaillé sur les pistes d'amélioration des prestations de la Mutuelle.

R. E.

FORMATION PROFESSIONNELLE

23.701 diplômés dans l'artisanat et l'hôtellerie en 2020

La ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Hoyem Benfriha, a indiqué que 23.701 stagiaires avaient été diplômés dans le secteur en 2020 dans les branches de l'artisanat et de l'hôtellerie & tourisme (tous modes de formation confondus).

Présidant une journée d'étude sur la formation dans le secteur du tourisme, en compagnie du ministre du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial, Mohamed Ali Boughazi, Mme Benfriha a précisé que 23.701 stagiaires avaient été diplômés dans le secteur en 2020 (tous modes de formation confondus), dont 19.541 stagiaires dans la branche de l'hôtellerie & tourisme et 4.160 dans celle de l'artisanat.

La "nomenclature des branches professionnelles et des spécialités de la formation professionnelle de l'édition 2019 compte 495 spécialités réparties sur 23 branches professionnelles, dont 54 spécialités liées aux métiers du tourisme et de l'artisanat réparties sur la branche de l'artisanat (27 spécialités) et celle de l'hôtellerie, restaura-

tion & tourisme (27 spécialités)", a fait savoir la ministre. Le secteur compte également 39 spécialités dans la formation qualifiante de courte durée dans ces deux branches (12 dans le tourisme et 27 dans l'artisanat).

Pour la rentrée de mars 2021, 51.445 postes de formation ont été proposés dans le tourisme et l'artisanat, tous modes et dispositifs de formation confondus, a précisé la première responsable du secteur, soulignant que ces deux branches sont prisées par les jeunes car "elles offrent des possibilités d'emploi prometteuses et permettent aux jeunes de créer leurs entreprises car ne nécessitant pas de grands investissements".

Les "spécialités liées à ces deux branches sont enseignées dans les instituts nationaux spécialisés de la formation professionnelle", a rappelé Mme Benfriha. Le secteur compte "six instituts spécialisés dans les wilayas de Tamanrasset, Tlemcen, Tizi-Ouzou, M'sila, Boumerdès et El-Tarf", a-t-elle indiqué, affirmant que ce réseau est étendu en fonction de la demande. Elle a ; en outre ; appelé que la for-

mation dans les "différentes spécialités liées à l'artisanat traditionnel est dispensée au niveau des centres de la formation professionnelle et de l'apprentissage, au nombre de 489 centres répartis sur les différentes wilayas", faisant état d'un projet en cours pour la création d'un institut national de formation dans le domaine du tourisme dans la wilaya d'Ouargla, en réponse aux revendications des jeunes de la région.

De son côté, Boughazi a affirmé que les besoins du secteur du tourisme en main-d'œuvre qualifiée sont en forte hausse et qu'ils "prendront une courbe ascendante dans le futur", au regard des investissements en cours de réalisation et de ceux dont la réception est prévue bientôt, faisant savoir que "plus de 804 projets d'investissement touristique d'une capacité d'accueil de près de 90.000 lits sont en cours de réalisation".

Et d'ajouter qu'"à leur entrée en exploitation, ces établissements permettront de créer 130.000 postes d'emploi", sachant que "le parc hôtelier dépasse aujourd'hui 1.460

hôtels", auxquels s'ajoutent "plus de 3.000 agences de tourisme et 100 guides touristiques".

Le ministre a également mis en avant l'importance de "l'investissement dans la ressource humaine en vue de faire face aux défis et d'asseoir une industrie touristique, ajoutant que les jeunes sont la flamme de la nation pour relever le défi de relance de ce secteur vital pour l'économie du pays".

Il a aussi affirmé que le "partenariat avec le secteur de la formation professionnelle visait la promotion de la formation et de la qualification au profit du secteur du tourisme de façon à améliorer les prestations et à garantir la qualité touristique."

Lors de cette réunion, il a été annoncé l'installation d'un comité interministériel de coordination et de suivi, notamment dans le cadre de la mise en œuvre de la convention conclue en mars dernier entre les deux ministères, laquelle prévoit la promotion et l'adaptation des programmes de formation aux exigences et besoins du marché touristique.

R. E.

NIGERIA

88 villageois tués par des groupes armés

Les attaques de groupes armés ont visé 7 villages de l'état de Kebbi. Des policiers ont été déployés dans la région pour prévenir de nouveaux raids.

Plusieurs dizaines de voleurs de bétail, armés, ont au total tué 88 personnes lors d'assauts menés jeudi contre sept villages du Nigeria, dans l'Etat de Kebbi, ainsi que l'a rapporté la police à l'Agence France-Presse dimanche 6 juin.

Les attaques ont été perpétrées par des hommes à moto, qui ont visé les villages de Koro, Kimpi, Gaya, Dimi, Zutu, Rafin Gora et Iguenge, tous situés dans le district de Danko-Wasagu. "L'enquête est toujours en cours pour déterminer l'ampleur des destructions causées par les bandits", avait précisé samedi le porte-parole de la police, Nafiu Abubakar. "Initialement, soixante-six personnes avaient été retrouvées mortes, mais 22 corps supplémentaires ont été découverts", a-t-il fait savoir dimanche, précisant que les recherches se poursuivaient.



Des policiers ont été déployés dans la région "pour prévenir de nouveaux raids, tandis que les habitants des villages attaqués ont fui leurs maisons", a en outre affirmé M. Abubakar.

En avril, 9 policiers avaient été tués dans cette zone lors d'une fusillade avec des hommes armés qui avaient investi un village du district de Sakaba pour y voler du bétail.

Depuis une dizaine d'années, des

groupes criminels, appelés "bandits" par les autorités, terrorisent les populations du nord-ouest et du centre du Nigeria. Ils attaquent les villages, volent du bétail et se livrent, sur les routes, à des enlèvements contre rançon – de personnalités locales ou de voyageurs. Ils opèrent à partir de camps situés dans la forêt de Rugu, qui s'étend sur les États nigériens de Zamfara, Katsina, Kaduna et du Niger.

Ces gangs agissent a priori par appât du gain et sans motivation idéologique, mais l'on craint de plus en plus qu'ils ne soient infiltrés par des djihadistes du nord-est du pays, où l'insurrection islamiste dure depuis douze ans. Ces derniers mois, ils ont multiplié les attaques visant des écoles, provoquant un émoi général dans le monde entier.

TUNISIE

Un féminicide ravive le débat sur les violences faites aux femmes

Les photos partagées sur les réseaux sociaux montrent une femme souriante, une mariée heureuse. On n'y décèle rien du drame à venir : Refka Cherni, 26 ans et mère d'un enfant, a été assassinée par son mari, agent de la Garde nationale. 48 heures avant le meurtre, la jeune femme avait déposé plainte contre lui, avec à l'appui un certificat médical prouvant les violences.

L'affaire a créé un vif émoi au sein de l'opinion publique qui a dénoncé l'impunité dont jouissent les auteurs de violences, et les défaillances du système judiciaire.

Dans le monde associatif, on pointe du doigt la mauvaise mise en application de la "loi 58", un texte en faveur de l'élimination des violences faites aux femmes voté en 2017. Karima Brini,

présidente de l'association Femmes et citoyenneté au Kef, qui dispose d'un centre d'écoute pour les victimes, avait entendu parler de Refka Cherni, le jour du dépôt de sa plainte, par le biais d'une amie. Elle avait décidé de lui faire parvenir son numéro de téléphone pour lui proposer son aide dans la procédure juridique. La jeune mère l'a contactée aussitôt. « Elle disait avoir été prise au sérieux lors du dépôt de sa plainte, mais ça a mal tourné lorsqu'ils ont convoqué son mari. Il lui a dit : "Tu retires ta plainte ou je t'égorge" », relate Karima Brini. Selon elle, Refka Cherni était en colère contre les menaces de son mari, mais pas inquiète car elle ne vivait plus à son domicile. Hébergée par ses parents, la jeune femme devait retourner à l'hôpital, accompagnée par Karima

Brini, et être prise en charge par une unité spécialisée. Le lendemain, elle ne répond plus au téléphone et retire sa plainte. Plusieurs témoignages font état de pressions familiales qui l'auraient dissuadée de continuer. 24 heures plus tard, Refka Cherni se rend à son domicile afin de prendre des affaires pour son fils qui fête ce jour-là son anniversaire. C'est là que son mari lui tire dessus : cinq balles à bout portant.

Lors "d'une audition au Parlement, le 20 mai, la ministre de la Justice par intérim, Hasna Ben Slimane", a déclaré tout faire pour améliorer la prise en charge des femmes. Selon les chiffres qu'elle a avancés, la justice a traité 3.941 affaires en 2019 et 2020 concernant les violences faites aux femmes, dont 2.500 pour violences conjugales.

ÉTATS-UNIS

Donald Trump remonte sur scène

Difficile de quitter la lumière quand on l'a si longtemps eue pleins phares. Pour son premier discours depuis des mois, Donald Trump a tout donné dimanche dernier, accablant la Chine une fois de plus, mettant en garde les Américains pour leur "survie" face à la politique de Joe Biden, attaquant au bazooka le très estimé docteur Anthony Fauci et flirtant encore avec une nouvelle candidature présidentielle en 2024.

Lorsque le président du parti républicain de Caroline du Nord, Michael Whatley, l'a présenté comme "notre président", Donald Trump avait un tapis rouge pour parler du "plus grand crime du siècle" à ses yeux : le "vol" de sa réélection, a-t-

il une fois de plus accusé, cinq mois après avoir quitté la Maison Blanche sans assister à l'investiture de Joe Biden. Devant les quelque 1.200 invités à la convention du parti républicain de Caroline du Nord, à Greenville, il a évoqué 2024 comme "une année qu'il attend avec impatience", sous les applaudissements. Banni des réseaux sociaux depuis l'assaut meurtrier du Capitole le 6 janvier par ses partisans, et pour deux ans, ayant abandonné l'idée de lancer son propre réseau face à son insuccès, le milliardaire n'avait pas prononcé de discours télévisé depuis février, et n'avait pas quitté la Floride depuis janvier. Samedi à Greenville, il a

déroulé pendant 90 minutes les thèmes qui lui sont si chers, l'immigration et le patriotisme en tête. "Alors que nous nous réunissons ce soir, notre pays est en train d'être détruit sous nos propres yeux", a-t-il accusé, vantant son bilan sur l'immigration, d'abord, puis sur la lutte contre le Covid-19.

Le 45^e Président des États-Unis a aussi repris d'autres grands sujets populaires chez les républicains, comme la défense du droit de porter des armes, l'"endoctrinement" supposé des écoliers dans les écoles publiques où l'on parle du racisme, provoquant des applaudissements.

Agences

AFGHANISTAN

11 morts dans l'explosion d'un bus

Au moins 11 personnes sont mortes, samedi soir dans l'ouest de l'Afghanistan, dans l'explosion intentionnelle du bus dont elles étaient passagères. Il s'agit là de la dernière occurrence d'une série d'attaques visant les transports en commun, a annoncé un responsable dimanche 6 juin. L'attentat s'est produit dans la province de Badghis, limitrophe du Turkménistan, dans un contexte de grande incertitude et de violences multiples générées par le retrait accéléré des forces américaines du pays.

Le gouverneur provincial de Badghis, Hessemuddin Shams, a accusé les talibans d'avoir dissimulé une bombe sur la route, laquelle se serait déclenchée lors du passage du bus. La déflagration a coûté la vie à 11 personnes dont 3 enfants et 4 femmes. Ce bilan a été confirmé par un autre responsable provincial, Khodadad Tayeb, qui a précisé que consécutivement à l'explosion le bus avait plongé dans l'un des nombreux ravins de cette province montagneuse. Simultanément, les talibans multiplient les offensives contre les positions de l'armée afghane dans de nombreuses provinces, y compris autour de Kaboul. Ils ont annoncé samedi avoir conquis le district de Deh Yak dans la province de Ghazni, à environ 150 kilomètres au sud de la capitale. Ghazni est un verrou important sur l'axe majeur qui relie Kaboul à Kandahar, grande ville du sud de l'Afghanistan et capitale de la province du même nom, par ailleurs bastion des talibans. Les insurgés avaient brièvement pris le contrôle la ville de Ghazni en 2018, avant d'en être chassés.

Agences

FOOTBALL, DEMI-FINALE DE LA COUPE DE LA LIGUE

L'USM Alger en péril à Magra

L'USM Alger effectuera un déplacement périlleux à Magra pour y affronter le NC Magra, dans la première demi-finale de la Coupe de la Ligue qui s'annonce indécise.

PAR MOURAD SALHI

Les Rouge et Noir, qui se sont qualifiés pour le dernier carré de cette compétition nationale, en dominant l'Olympique de Médéa sur le score d'1 but à 0, se rendront à Magra avec la ferme intention de rééditer le même scénario.

Le technicien usmiste Mounir Zeghdoud, qui n'était pas vraiment satisfait du niveau technique montré par son équipe face à l'Olympique Médéa, appelle ses hommes à faire preuve de plus de concentration dans ce genre de matchs à élimination directe.

"Le rendez-vous de Magra sera compliqué. Nous sommes tenus de faire preuve de concentration. C'est un match à l'extérieur on espère qu'il se déroulera dans de bonnes conditions. Nous sommes prêts pour cette aventure dans laquelle nous voulons aller le plus loin possible.

Cette compétition est devenue, au fil du temps, un objectif pour le club. Le sacre final nous permettra d'assurer notre participation à la prochaine édition de la Coupe de la Caf. Ce qui nous permettra aussi de procurer de la joie à nos supporters", a indiqué Mounir Zeghdoud.

Concernant l'effectif, le staff technique est appelé à composer son onze entrant sans les services du Burkinabé Hamed Belem qui souffre de blessure au genou et qui nécessite une intervention chirurgicale. Le joueur sera absent pour toute la suite du championnat. "Je suis vraiment déçu pour



Belem car il ne sera pas présent avec nous pendant plusieurs semaines. C'est le quatrième joueur que nous perdons pour une longue durée. Je continue à faire confiance à ceux qui sont présents", a avoué l'entraîneur des Rouge et Noir.

3 autres joueurs et pas des moindres souffrent également de blessures. Il s'agit de Mahious, Khemaïssia et Loucif. En revanche, Hamza Koudri et Houari Baouche ont eu le feu vert du staff médical pour reprendre la compétition.

En face, le NC Magra, qui s'est qualifié pour les demi-finales de la Coupe de la Ligue, en battant la JS Saoura sur le score de 2 buts à 1, ne compte pas offrir de fleurs à son vis-à-vis. Magra, qui a réussi

à éliminer de gros calibres, à l'image du CS Constantine et du CR Belouizdad, ne compte pas s'arrêter en si bon chemin. L'entraîneur du club, Azziz Abbès, suspendu pour 2 matchs par la Ligue nationale de football pour mauvais comportement sur la main courante, ne sera pas présent sur le banc de touche. Il se contentera de diriger son équipe à partir des tribunes.

"La dernière qualification a fait beaucoup de bien à mes joueurs. Nous allons faire de notre mieux pour poursuivre l'aventure et du coup procurer de la joie à nos inconditionnels. C'est un autre match qui s'annonce difficile contre un spécialiste de l'épreuve", a-t-il déclaré.

EQUIPE NATIONALE DE FOOTBALL

Les Verts confirment sans convaincre

L'équipe nationale de football, parfois bousculée et dominée, s'est imposée difficilement face au Mali 1-0 (mi-temps : 0-0), en match amical de préparation, disputé dimanche soir au stade Mustapha-Tchaker de Blida, parvenant à égaler le record africain d'invincibilité détenu par la Côte d'Ivoire (26 matchs).

Les Algériens ont réussi dès la 10^e minute de jeu à avoir la possession du ballon, mais sans réel danger sur le camp adverse. La première occasion algérienne est venue des pieds du capitaine Riyad Mahrez. Le coup franc direct du sociétaire de Manchester City (Premier league anglaise) est repoussé difficilement en corner par le portier malien (20') Djigui Diarra.

Très agressifs, les Maliens ont monté d'un cran pour porter le danger dans le camp algérien, mais leurs tentatives, procurées notamment grâce à des coups de pieds arrêtés (30', 34'), n'ont rien donné.

Les joueurs du sélectionneur Djamel Belmadi, à court de solutions offensives et dominés dans le milieu de terrain, ont échoué à faire sauter le verrou malien.

Les visiteurs ont réussi à mettre en difficulté les champions d'Afrique durant les dernières minutes de la première période.

Au retour des vestiaires, Belmadi a montré ses intentions offensives, en incorporant l'attaquant Islam Slimani, en remplacement du milieu de terrain Hicham Boudaoui, dans un jour sans.



Mais c'est plutôt le Mali qui s'est montré de nouveau entreprenant et menaçant. El-Bilal Touré (50') était à deux doigts de voir sa reprise de la tête mourir au fond des filets, face à Raïs M'bolhi, battu.

Mettant plus de pression devant, l'Algérie est parvenue à trouver la faille, grâce à Mahrez (57'), servi idéalement par Belaïli, ce dernier a pris à défaut la défense malienne d'une belle passe. Il s'agit du 20^e but en sélection pour Mahrez.

Touchés dans leur amour-propre, les Aigles ont essayé de réagir dans le but d'égaliser, mais leurs tentatives ont échoué devant une défense algérienne qui n'a pas tremblé.

A noter la blessure d'Adam Ounas, entré en cours de jeu (70'), touché à la tête et évacué sur une civière, après un choc aérien avec un défenseur malien. Les Verts

ont réussi à préserver leur avantage jusqu'au sifflet final de l'arbitre égyptien Ahmed El-Ghandour.

Contrairement au premier test amical, disputé jeudi dernier face à la Mauritanie (4-1) à Blida, où il a aligné un onze largement remanié, le sélectionneur national Djamel Belmadi a incorporé cette fois-ci pratiquement son équipe-type, avec notamment le retour de Bensebaïni, Mandi et autres Benlamri en défense. Grâce à cette victoire, l'équipe nationale atteint la barre de 26 rencontres de rang sans défaite et égale le record africain d'invincibilité détenu depuis 2013 par la Côte d'Ivoire.

Avant cette confrontation, l'Algérie et le Mali se sont affrontés à 25 reprises, entre rendez-vous amicaux et officiels. Les Verts détiennent un bilan en leur faveur avec 13 victoires, 2 nuls et 10 défaites.

Djamel Belmadi, sélectionneur national : "Il faut savoir évoluer tactiquement"

Le sélectionneur de l'Équipe nationale a ainsi fait part de sa satisfaction à la suite de la rencontre : "C'est une équipe à fort potentiel, sans surprise. J'imagine qu'il y a beaucoup de ces joueurs qui ont fait partie des catégories jeunes du Mali. Je suis satisfait de l'opposition aujourd'hui. Cette équipe peut faire mal si elle continue à bosser comme ça."

Devenu plus loquace sur le schéma tactique de son équipe, Djamel Belmadi a mis en avant les qualités de flexibilité qu'il louait déjà suite à la rencontre face à la Mauritanie : "Il faut savoir évoluer tactiquement. Aujourd'hui, on l'a fait pendant la mi-temps. Il fallait changer les choses, il faut avoir une flexibilité selon la problématique qu'on nous pose."

Le milieu de terrain, composé d'Adlène Guedioura, Ramiz Zerrouki et Hicham Boudaoui, s'est retrouvé au centre des critiques. Dépassé par le rythme imposé par les Maliens, le trident s'est vu amputer de Boudaoui, sorti dès la mi-temps au profit d'Islam Slimani et d'un double pivot. Pour Belmadi, le principal responsable à ce changement était bien l'adversaire : "La pression adverse était très forte. C'était difficile pour Ramiz et Boudaoui de se retourner. On a dû passer à un milieu à 2 pour mettre plus d'impact et trouver un jeu plus direct", vantant ainsi Zerrouki en dépit de sa première mi-temps difficile : "Zerrouki, sur une opposition comme celle du Mali, a mis beaucoup de pression au milieu. En deuxième mi-temps, il s'est senti plus à l'aise grâce au changement tactique, notamment. Je ne suis pas surpris de son bon match."

Le sélectionneur l'admet, cette opposition très difficile était bien celle qu'il attendait au moment de valider ce match amical : "On est venu rechercher ces difficultés qu'ils allaient nous poser. Sans vouloir offenser le Burkina, le Mali a une meilleure qualité de possession de balle, mais le match contre le Burkina Faso sera une opposition difficile aussi."

Riyad Mahrez : "Ne pas nous reposer sur nos acquis"

C'est un Riyad Mahrez serein et conscient du match compliqué que les siens viennent de traverser qui s'est présenté en conférence de presse d'après-match. Le capitaine des Fennecs, buteur sur un geste acrobatique suite à une remise de Youcef Belaïli, est revenu sur la rencontre et sur le contexte de l'Équipe nationale. "C'était un match compliqué. Le Mali n'est clairement pas une équipe facile à jouer. Nous avons eu du mal en première période, mais la deuxième mi-temps était meilleure", a ainsi relevé le joueur de Manchester City. Pour lui, il est clair : cette rencontre doit sonner comme un avertissement pour les Verts. "Le Mali a été bon, on n'arrivait pas bien à ressortir les ballons. C'était une bonne équipe et le coach a su régler les problèmes à la mi-temps. Nous n'allons pas toujours gagner par 3-0 ou 4-0 ! Ça fait partie des matchs difficiles en Afrique." Il a cependant, lui aussi, constaté la défaillance des siens au milieu du terrain, battus par les milieux maliens : "Le Mali est une équipe avec beaucoup de personnalité, très bien organisée au milieu, où ils nous ont fait du mal. Il leur manquait cependant un peu de présence devant pour concrétiser leurs occasions. C'est une très bonne équipe."

Enfin, le capitaine des Verts a abordé la dernière rencontre amicale à venir pour l'Algérie, le déplacement en Tunisie. Il s'est ainsi amusé à faire une comparaison de style avec une équipe européenne reconnue pour sa défense de fer : "Le match contre la Tunisie sera un match différent. C'est une équipe difficile à jouer. Peut-être une équipe un peu moins joueuse, mais on connaît la Tunisie. C'est comme l'Atletico Madrid, tu domines et à la fin tu te fais avoir."

ETAT DE CHOC



21h00



Chaque été, à une heure de New York en Pennsylvanie, 400 enfants passent 4 à 8 semaines dans le plus grand centre d'amaigrissement du monde : le camps Pocono. Les équipes d'"Etat de choc" ont suivi le parcours de jeunes adolescents en guerre contre les kilos en trop, alors qu'aux Etats-Unis 1 adolescent sur 3 est en surpoids et 1 sur 5 est obèse.

HOLY LANDS



21h00



Au lieu de jouer au golf pendant sa retraite, Harry, juif apostat et cardiologue new-yorkais, a choisi d'aller vivre en Israël et d'y élever des porcs. Aux Etats-Unis, ses enfants ne comprennent pas sa décision de vivre loin de sa famille. David, son fils, ne cesse de lui envoyer des lettres qui restent sans réponse. Annabelle, sur le point de devenir mère, ne comprend pas non plus son attitude.

AFFAIRE CONCLUE



21h00



Parce que les maisons sont remplies de babioles insolites qui ne demandent qu'à trouver acquéreurs, Sophie Davant reçoit des propriétaires d'objets bien décidés à réaliser une affaire conclue ! tout le monde a quelque chose à vendre. Affaire conclue ! est une émission de télévision française diffusée sur France 2 depuis le 21 août 2017, elle est présentée par Sophie Davant.

LE VOYAGEUR
LA PERMISSION DE MINUIT



21h00



Sans attache, Thomas Bareski, un policier hors norme, modifie son mode de vie pour mener à bien sa mission. Depuis trois ans, l'ancien enquêteur de la police criminelle s'est affranchi des codes de la société de consommation pour reprendre des affaires non élucidées et suivre les meurtriers partout où ils se trouvent.



LA SELECTION DU MIDI LIBRE

UN MONDE
OBÈSE



21h00



En 2030, on estime que la moitié de la planète sera obèse ou en surpoids, entraînant une explosion du diabète, des maladies cardio-vasculaires et de certains cancers. Comment expliquer cette épidémie mondiale, qu'aucun pays n'est encore parvenu à enrayer ? Alors que l'obésité charrie son lot de clichés, ce fléau ne serait-il pas le fruit d'un échec collectif mitonné dans nos assiettes ?

CONCERT DE GALA
POUR SALLE VIDE



21h00



Si les salles de spectacles étaient fermées au public, elles n'en continueraient pas moins de vivre. L'Opéra Comique, toujours actif, créait et partageait des spectacles. Michel Fau, metteur en scène, a utilisé l'absence de public pour transformer une soirée de gala en spectacle burlesque et parodique, rassemblant de nombreux chanteurs et acteurs.

FRANCE-BULGARIE



21h00



C'est le dernier match préparatoire de l'équipe de France avant l'UEFA Euro 2020. Pour faire le plein de confiance et faire les derniers réglages tactiques avant cette compétition tant attendue, les Bleus vont devoir s'imposer face à la Bulgarie au Stade de France. À 21.00, Xavier Domergue et Robert Pirès prendront l'antenne pour commenter en direct cette rencontre événement.

DIRTY JOHN
LA GRENADE



21h00



Série de suspense de Jeffrey Reiner. Debra se confronte à John au sujet de ce qu'elle a découvert. Le passé d'Arlane est dévoilé... Debra se confronte à John au sujet de ce qu'elle a découvert. Le passé d'Arlane est dévoilé...



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.18.22.67
Rédaction : Tél-Fax : 023.18.22.67
Publicité : Tél-Fax : 023.18.22.67
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP
01, avenue Pasteur, Alger

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : 12 rue Fouzia-Moulahe Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fadjr	03:38
Dohr	12:47
Asr	16:38
Maghreb	20:08
Icha	21:49

APRÈS LE COUP D'ÉTAT MILITAIRE AU MALI

La Banque mondiale annonce la suspension de ses opérations

Depuis le coup d'État ayant renversé le Président de la transition Bah N'Daw, les pressions sur le nouveau pouvoir militaire incarné par Assimi Goïta se multiplient. Au Mali, la Banque mondiale représente plus de 1,5 milliards de dollars de projets, à travers l'Association Internationale de Développement.

La Banque mondiale va suspendre ses opérations financières avec le Mali. L'information a été rapportée par plusieurs sources concordantes, citant un communiqué de l'institution. "Conformément à la politique de la Banque mondiale applicable à des situations similaires, elle a temporairement interrompu les décaissements sur ses opérations au Mali, alors qu'elle suit et évalue de près la situation", indique la Banque.

Cette annonce s'inscrit dans la logique des condamnations internationales qui se sont multipliées ces dernières semaines, depuis l'arrestation, puis la démission en mai 2021, de l'ancien Président de la Transition malienne, Bah N'Daw, et de son Premier ministre, Moctar Ouane. Malgré leur libération, et la nomination du colonel Assimi Goïta en tant que Président, les partenaires étrangers du Mali continuent de réclamer une transition civile. Ainsi, après la suspension du pays des instances de la Cedeao et de l'Union africaine, la France et les USA ont récemment annoncé leur décision de suspendre leur coopération militaire avec Bamako. "Des exigences et des lignes rouges ont été



posées par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest et par l'Union africaine pour clarifier le cadre de la transition politique au Mali. Il revient aux autorités maliennes d'y répondre rapidement" avait alors indiqué Paris.

De son côté, Assimi Goïta a promis qu'il "rendrait le pouvoir aux civils à l'issue d'élections libres et démocratiques en 2022", et des négociations sont en cours pour qu'un membre du Mouvement du 5 Juin-Rassemblement des forces patriotiques (M5-RFP) dirige le prochain gouvernement de transition, qui tarde à être nommé. Lors d'un rassemblement orga-

nisé vendredi dernier, Choguel Maiga, un des chefs de file du M5-RFP, pressenti pour devenir le nouveau Premier ministre avait déclaré que les autorités respecteraient "les engagements internationaux qui ne sont pas contraires aux intérêts fondamentaux du peuple malien", tout en ajoutant que les "sanctions et les menaces ne feront que compliquer la situation". Il faut noter que ces décisions restent moins importantes que l'embargo économique et commercial qui avait été imposé au pays, lors du premier coup d'état d'Assimi Goïta, ayant renversé l'ancien Président Ibrahim Boubacar Kéita en 2020.

AFFAIRE DE KAMEL CHIKHI DIT "EL BOUCHI" Le procès en appel reporté au 14 juin

Le procès en appel de Kamel Chikhi, dit "El bouchi", accusé dans une affaire de corruption, a été reporté au 14 juin. La décision a été prise hier par la chambre correctionnelle près la cour de Tipasa. Ce second report consécutif, depuis la première audience de ce procès en appel programmée le 24 mai dernier, est dû au boycott de l'activité judiciaire par la défense.

Le 18 avril dernier, le tribunal de première instance de Tipasa a condamné Kamel Chikhi à deux ans de prison ferme pour

"octroi d'indus privilégiés", tandis qu'un notaire du centre-ville de Tipaza, répondant aux initiales de Ch. A., cité dans cette affaire, a été acquitté de toutes les charges retenues contre lui.

Le même tribunal a également, condamné le chef de service chargé de l'enregistrement aux impôts, l'accusé Ch. Dj., à deux ans de prison dont une année avec sursis, pour le délit d'"octroi de dégrèvements et des exemptions fiscaux illégaux", alors qu'il a été acquitté du délit d'obtention "d'indus

priviliés". Quant à la quatrième accusée dans cette affaire A. B. A., inspectrice centrale et cheffe de bureau du même service des impôts, elle s'est vue infliger une peine d'une année d'emprisonnement avec sursis. Le représentant du ministère public près le tribunal de Tipasa avait requis lors du procès qui s'est déroulé le 4 avril dernier, après 5 reports consécutifs, une peine de 10 ans de prison ferme assortie d'une amende d'1 million de dinars à l'encontre de Kamel Chikhi.

TRAFIC DE FAUX PASSEPORTS Un Algérien arrêté en Grèce

Agissant sur des informations fournies, les services de sécurité grecque ont réussi à appréhender un Algérien spécialisé dans le trafic de passeports internationaux.

La police grecque a annoncé vendredi l'arrestation d'un ressortissant algérien impliqué dans les trafics de faux passeports vendus à des migrants à leur arrivée sur le territoire grec.

Un algérien de 34 ans recherché par les autorités françaises et qui disposait d'un mandat d'arrêt européen à son encontre a été interpellé dans le quartier athénien de Kolonos.

L'Algérien était recherché pour participation à une organisation criminelle qui falsifiait illégalement les documents utilisés dans le trafic de migrants.

SELON LE CABINET EY La France reste le pays européen le plus attractif

La France est restée pour la deuxième année de suite le pays le plus attractif pour les investisseurs en Europe en 2020, selon une étude annuelle du cabinet EY.

Sur fond de crise liée à l'épidémie de Covid-19, le nombre d'investissements directs étrangers annoncés l'an dernier a pourtant chuté de 18 % par rapport à 2019 en France, à 985 projets, alors que la baisse moyenne au niveau européen n'est que de 13 %, d'après l'étude annuelle que doit publier lundi le cabinet EY.

Le fléchissement est même de seulement 12 % au Royaume-Uni, qui talonne désormais la France avec 975 projets, tandis que l'Allemagne (930) a limité sa baisse à 4 %.

En Europe, les trois pays qui ont tiré leur épingle du jeu en 2020 sont la Turquie, avec 18 % de projets en plus, la Pologne (+10 %) et le Portugal (-3 %).

La Turquie a un gros marché intérieur qui a continué à fonctionner et qui est une plateforme de réexportation pour l'Union européenne, notamment pour l'automobile.

CARTES NUMÉRIQUES D'ARTISTES Elles seront distribuées dès le 8 juin

Les premières cartes numériques d'artistes "seront distribuées à partir de ce mardi 8 juin", à l'occasion des célébrations de la Journée nationale de l'artiste, a annoncé Mohamed Sari, président du Conseil national des arts et des lettres (Cnal), une instance consultative qui a pour mission principale l'attribution de la carte professionnelle aux artistes.

Après la publication au Journal officiel du décret exécutif fixant le régime spécifique des relations de travail applicable aux artistes et aux comédiens, les préparatifs techniques sont au point pour la distribution des cartes professionnelles numériques.

"Les premiers spécimens de cette nouvelle carte sont prêts" affirme le président du Cnal, qui explique qu'au-delà des renseignements sur l'état civil, la carte contient toutes les informations qui concernent la carrière de l'artiste. Une initiative qui s'inscrit dans le cadre de l'élan de numérisation du secteur de la culture.

Prochaine étape, "un avant-projet sur la loi de l'artiste est actuellement en cours de préparation en vue d'être présenté au gouvernement, une fois soumis à l'appréciation des artistes", indique Mohamed Sari.

"Tous les métiers inhérents à la création artistique, les techniciens et les administrateurs notamment, sont en cours de discussion pour être intégrés dans le statut de l'artiste", affirme le président du Cnal.

BILAN CORONA EN ALGÉRIE 325 nouveaux cas et 9 décès en 24 heures

L'Algérie a enregistré, lundi 7 juin 2021, une nouvelle hausse des contaminations au coronavirus selon le dernier bilan communiqué par le Comité scientifique chargé de suivi de l'évolution de l'épidémie.

Le Comité a fait état de 325 nouvelles contaminations contre 277 la veille.

Selon la même source, le nombre de guérisons est de 215 contre 203 cas recensés la veille.

Malheureusement 9 nouveaux décès ont été déplorés contre 8 au bilan de la journée du dimanche.

Ainsi, le total des cas confirmés de coronavirus s'élève à 131.283, celui des décès à 3.527 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 91.413 cas.

20 patients se trouvent actuellement en soins intensifs.